



Direction régionale  
de l'environnement,  
de l'aménagement  
et du logement

CONSULTATION  
SUR LES PROJETS DE PLANS DE GESTION DES  
EAUX (SDAGE)  
ET DE PLANS DE GESTION DES RISQUES  
INONDATION (PGRI)  
2022-2027  
DES DISTRICTS DU RHIN ET DE LA MEUSE

*Synthèse sur la consultation du public*

*Données relatives au SDAGE*

Version 4

Rédaction : Sylvie Cartier

# TABLE DES MATIÈRES

|  |    |
|--|----|
| CONTEXTE.....  | 3  |
| MODALITÉS DE LA CONSULTATION .....   | 4  |
| Organisation générale de la consultation .....                                     | 4  |
| Contenu de la consultation.....  | 4  |
| Partie « Tout savoir sur la consultation ».....                                    | 5  |
| partie « Donnez votre avis en répondant à 5 questions » .....                      | 5  |
| MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE DES DONNÉES .....   | 6  |
| Les sources .....  | 6  |
| Vocabulaire adopté.....  | 6  |
| Les traitements .....  | 6  |
| Analyse quantitative .....   | 6  |
| Analyse qualitative.....   | 7  |
| LES GRANDS CHIFFRES.....   | 8  |
| Une participation modérée .....  | 8  |
| Des contributions multiples.....   | 8  |
| Une forte adhésion .....   | 9  |
| Profil des internautes qui se sont prononcés .....                                 | 10 |
| PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS.....  | 11 |
| Généralités .....  | 11 |
| Quelle est la nature des contributions ?.....                                      | 11 |
| Quelles sont les thématiques mobilisatrices ?.....                                 | 12 |
| Quelles sont les positions exprimées ? .....                                       | 15 |
| Une adhésion généralisée à l'ensemble des éléments de diagnostic et d'action ..... | 15 |
| Une confiance partagée.....  | 16 |
| Un regard plus critique sur la capacité à atteindre les objectifs.....             | 17 |
| Des commentaires passionnés .....  | 18 |
| EN CONCLUSION.....   | 21 |
| RÉSULTATS DÉTAILLÉS .....  | 22 |
| Classification des commentaires libres et verbatims des internautes .....          | 23 |


## CONTEXTE

Dans le cadre de la préparation du prochain cycle de 2022-2027, le Comité de bassin Rhin-Meuse a appelé la population à donner son avis pendant 6 mois (1<sup>er</sup> mars - 1<sup>er</sup> septembre 2021) sur les projets de Schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) ainsi que sur les Programmes de mesures (PDM) qui les accompagnent ; en d'autres termes, sur les enjeux de l'eau et les défis à relever pour atteindre le bon état des eaux, adapter les territoires au changement climatique, enrayer la disparition de la biodiversité et réduire les risques d'inondation.

En plus du public, la phase de concertation a également concerné les assemblées et parties prenantes du 15 mars au 15 juillet 2021, ainsi que les partenaires internationaux du bassin Rhin-Meuse du 15 mars au 15 mai 2021, comme l'exigent les directives.

Pour mémoire, le Code de l'environnement prévoit le principe de consultation pour des projets tels que les SDAGE et PGRI (article L. 120-I-2) et définit les modalités par lesquelles les Comités de bassin et les préfets coordonnateurs de bassin organisent cette consultation (articles R. 212-6 et -7 et articles L. 566-11, L. 566-12 et R. 566-12). Il prévoit notamment que les projets de SDAGE et PGRI doivent faire l'objet d'une consultation au moins un an avant l'entrée en vigueur du texte. Enfin, conformément à l'article L.122-9 du Code de l'environnement, les projets de SDAGE 2022-2027, de programmes de mesures associés et de PGRI des districts internationaux du Rhin et de la Meuse doivent être soumis à la consultation des autres États-membres concernés par chaque district.

Ces consultations ont été menées en parallèle sur les 6 autres bassins hydrographiques du territoire français et Corse.



**La présente synthèse vise à exploiter les informations sur l'eau collectées auprès du public et de les analyser.** L'ensemble des analyses conduites doivent participer aux évolutions éventuelles rédactionnelles des projets de SDAGE et Programmes de mesures associés, en fournissant les éléments permettant de soumettre ces versions modifiées aux instances (Commission Planification réunie en configuration élargie à la problématique "inondation" puis Comité de bassin).

# MODALITÉS DE LA CONSULTATION

## Organisation générale de la consultation

La consultation du public sur le SDAGE s'est déroulée du 1<sup>er</sup> mars au 1<sup>er</sup> septembre 2021. Elle était accessible par tout internaute - citoyen, association, entreprise, groupe d'acteurs... - sur une plateforme dématérialisée dédiée au recueil des observations : <https://consultation.eau-rhin-meuse.fr> mais également sur le site des agences de l'eau : <http://www.lesagencesdeleau.fr/> et sur le site eaufrance : <https://www.eaufrance.fr>. Cette consultation a été menée conjointement avec celle organisée sur le projet de plan de gestion des risques d'inondation du bassin (PGRI), à partir du même site de consultation.

Le grand public avait également la possibilité d'envoyer des commentaires libres par e-mail sur le projet de plan de gestion des eaux à l'adresse : [sdage@eau-rhin-meuse.fr](mailto:sdage@eau-rhin-meuse.fr). Un exemplaire papier des documents était consultable aux adresses suivantes, avec mise à disposition d'un registre :

- pour le district du Rhin, à la Direction Départementale des Territoires de Moselle (Metz) ;
- pour le district de la Meuse, à la Direction Départementale des Territoires des Ardennes (Charleville-Mézières) ;
- pour les districts du Rhin et de la Meuse : Agence de l'eau Rhin-Meuse (Moulin-lès-Metz)

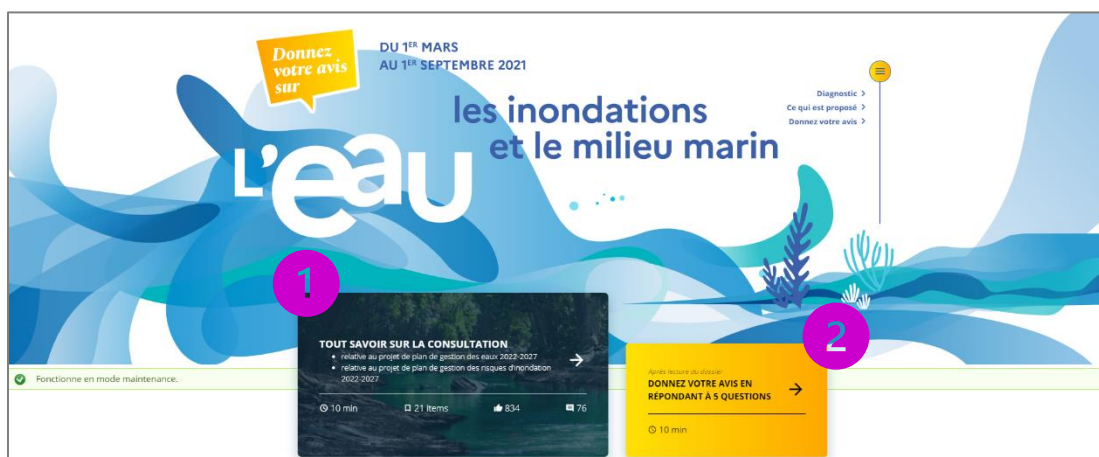
La consultation du public s'est déroulée en parallèle de la consultation des assemblées et parties prenantes (du 15 mars au 15 juillet 2021), et des partenaires internationaux (du 15 mars au 15 mai 2021).

## Contenu de la consultation

À partir de l'écran d'accueil présentant brièvement l'objet de la consultation et le calendrier de travail avant l'adoption des SDAGE et des PGRI, les internautes étaient invités (1) à s'informer (TOUT SAVOIR SUR LA CONSULTATION –notamment sur le projet de plan de gestion des eaux et le projet de plan de gestion des risques d'inondation) et (2) à donner leur avis (DONNEZ VOTRE AVIS EN RÉPONDANT À 5 QUESTIONS).

Pour consulter les documents en ligne et donner son avis, l'internaute devait au préalable renseigner un questionnaire permettant d'identifier son profil : genre, âge, catégorie socio-professionnelle, taille de la commune et département. Ce pavé d'identification était commun au niveau national.

En complément, un lien permettait de retrouver l'intégralité des documents soumis à consultation sur le site [https://eau-rhin-meuse.fr/sdage\\_2022\\_2027](https://eau-rhin-meuse.fr/sdage_2022_2027).



## PARTIE « TOUT SAVOIR SUR LA CONSULTATION »

Cette partie visait à partager la connaissance, la compréhension des enjeux et la sensibilisation autour de la préservation de la qualité de l'eau, des milieux aquatiques et de la gestion du risque d'inondation : chiffres clés, éléments de synthèse et vidéos « la minute de l'expert ». Les informations mises à disposition sur la plateforme de consultation sont organisés en deux volets complémentaires : un volet relatif au diagnostic et un volet portant sur les projets de plan de gestion (« ce qui est proposé »).

### Diagnostic

- Le changement climatique met la barre plus haut
- Vers des rivières plus naturelles et vivantes
- De nets progrès pour les polluants ordinaires domestiques
- Les toxiques sont loin d'être fantastiques
- La politique de l'eau ne peut pas tout
- Face aux inondations, tous concernés et vigilants
- Agissons pour être moins vulnérables aux inondations
- La nature, source de solutions face aux inondations et aux impacts du changement climatique

Thématiques Eau

Thématiques inondation

### Ce qui est proposé

- Projet de plans de gestion des eaux 2022-2027
  - Eau et santé
  - Eau et pollution
  - Eau, nature et biodiversité
  - Eau et rareté
  - Eau et aménagement du territoire
  - Eau et gouvernance
- Projet de plans de gestion des risques d'inondation 2022-2027
  - Eau et gouvernance
  - Améliorer la connaissance et développer la culture du risque
  - Aménager durablement les territoires
  - Eau et aménagement du territoire
  - Se préparer à la crise et favoriser le retour à une situation normale

Les internautes avaient la possibilité de se prononcer sur le diagnostic (8 items) et sur les propositions (13 items) des deux documents de planification au travers de **like/dislike** ou d'**avis libres**.

## PARTIE « DONNEZ VOTRE AVIS EN RÉPONDANT À 5 QUESTIONS »

Cette partie permettait au public de s'exprimer sur les ambitions et objectifs visés dans les projets de SDAGE et de PGRI pour le cycle 2022-2027 au travers d'un questionnaire :

1- Le projet de plan de gestion des eaux vous semble-t-il adapté pour répondre aux enjeux identifiés liés à l'eau ? *Complètement // Assez // Peu // Pas du tout*

2- Atteindre les objectifs du plan de gestion des eaux suppose de maintenir les dynamiques territoriales, les contraintes réglementaires et l'effort financier actuels. Les moyens proposés pour les atteindre vous semblent-ils adéquats ? *Complètement // Assez // Peu // Pas du tout*

3- Le projet de plan de gestion des risques d'inondation vous semble-t-il adapté pour répondre aux enjeux

identifiés liés aux inondations ? *Complètement // Assez // Peu // Pas du tout*

4- Pensez-vous que d'autres politiques publiques devraient mieux intégrer ces enjeux liés à l'eau et aux inondations ? *Oui // Non // Ne sais pas - Si oui, lesquelles ?*

5- Avez-vous d'autres suggestions pour compléter ces propositions ?

## MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE DES DONNÉES

### Les sources

L'analyse est fondée sur l'exploitation des extractions de données réalisées à partir du site de consultation, ainsi que sur les courriers reçus, pour la période du 1<sup>er</sup> mars au 1<sup>er</sup> septembre 2021 :

- Profil des internautes : données extraites du questionnaire « FAISONS CONNAISSANCE »
- Niveau d'adhésion au diagnostic et aux propositions (*like/dislike*) : données extraites des pages « TOUT SAVOIR SUR LA CONSULTATION (sur les projets de plans de gestion des eaux et des risques d'inondation) »
- Réponses aux questions fermées 1, 2, 3 et 4 (pour le SDAGE : questions 1, 2, 4) : données issues du questionnaire « DONNEZ VOTRE AVIS EN RÉPONDANT À 5 QUESTIONS ».
- Commentaires libres : ceux-ci sont issus de 3 sources > données extraites des pages « TOUT SAVOIR SUR LA CONSULTATION (sur les projets de plans de gestion des eaux et des risques d'inondation) », données issues du questionnaire (réponses aux questions 4 et 5) et courriers libres reçus.

Quand cela est possible, une distinction est réalisée entre les réponses apportées d'une part sur les projets de SDAGE, d'autre part sur les projets de PGRI. Néanmoins, certaines données sont communes, le grand public ne faisant pas nécessairement cette distinction dans les commentaires libres.

### Vocabulaire adopté

- Internaute : internaute qui se sont enregistrés sur la plateforme de consultation du 01/03 au 1/09 2021.
- Contributions : ensemble des interactions recensées sur la consultation du public (via la plateforme de consultation et par courrier).

### Les traitements

L'analyse qui suit associe une approche quantitative (traitement statistique des données collectées) et une approche qualitative.

#### ANALYSE QUANTITATIVE

Les analyses relatives au profil des internautes, au niveau d'adhésion et aux questions fermées font l'objet d'un traitement statistique. Quand la taille des échantillons le permet, des tris croisés ont été réalisés afin de rechercher des tendances selon les profils des internautes. Néanmoins, la significativité des réponses étant liée à la taille des échantillons, certains résultats ne peuvent pas être considérés comme représentatifs. Ces cas sont signalés dans l'analyse détaillée.

## ANALYSE QUALITATIVE

Les commentaires libres font l'objet d'une analyse qualitative via une interprétation du verbatim et une consolidation des avis et propositions. Afin de fiabiliser cette consolidation, un travail de catégorisation des commentaires libres a été mené. L'enjeu est de déterminer des clés d'analyse pour identifier des tendances, mettre en lumière les principaux apports et estimer au mieux le poids relatif des opinions exprimées. Les clés d'analyse adoptées sont les suivantes :

### Nature du commentaire

- Constat
- Complément
- Proposition
- Requête
- Remise en cause de la consultation
- Remise en cause des politiques publiques

### Tonalité

- Sans opinion
- Opposition
- Réticence et doute
- Aller plus loin
- Appel à mobilisation
- Accord simple
- Très positive

### Registre des commentaires

- Affirmation / invective /interpellation
- Remarque sur un sujet marginal
- Argumentation
- Commentaire expert

### Types de suggestion d'actions

- Actions préventives
- Actions correctives
- Actions incitatives
- Info-sensibilisation
- Compensation
- Obligations réglementaires, interdictions

### Champs d'action

- Agriculture
- Aménagement du territoire et urbanisme
- Énergie
- Industrie
- Économie et finances
- Transport
- Gouvernance locale (dont place des citoyens)
- Changements de pratiques (par les citoyens) et du modèle de consommation, économie solidaire
- Aménagements et stockage de l'eau (barrages, retenues d'eau, système d'irrigation...)
- Protection/restauration de la biodiversité et/ou des zones humides

# LES GRANDS CHIFFRES

## Une participation modérée

Pour la période de consultation, les principaux indicateurs permettant d'estimer la participation du public sont les suivants :

**Internaute**s qui ont participé à la consultation : **810 (qui se sont identifiés)**

**Contributions** à la consultation : **1 176** (dont **59** réponses par courrier libre)

**Pages visualisées** par les internautes : **3 747**

**Nombre de visites total** sur la page d'accueil : **1059**

## Des contributions multiples

| Types de contributions                 | Nombre total des contributions | Nombre des contributions portant sur le volet Eau |
|--|--------------------------------|---|
| <b>Tout savoir sur la consultation</b> |                                |   |
| Like/Dislikes                          | 834                            | 549   |
| Avis libres                            | 145                            | 134   |
| <b>Donnez votre avis</b>               |                                |   |
| Réponses au questionnaire              | 138                            | 138   |
| <b>Autres</b>                          |                                |   |
| Courriers libres                       | 59                             | 59  |
| <b>Total général</b>                   | <b>1 176</b>                   | <b>880</b>  |

Tableau 1 : contributions reçues

À noter : le questionnaire porte à la fois sur les volets Eau et Inondation. Néanmoins, dans leurs commentaires libres, les internautes ont pu, soit couvrir indifféremment l'ensemble du spectre de la consultation, soit ancrer leurs remarques sur l'un des volets.



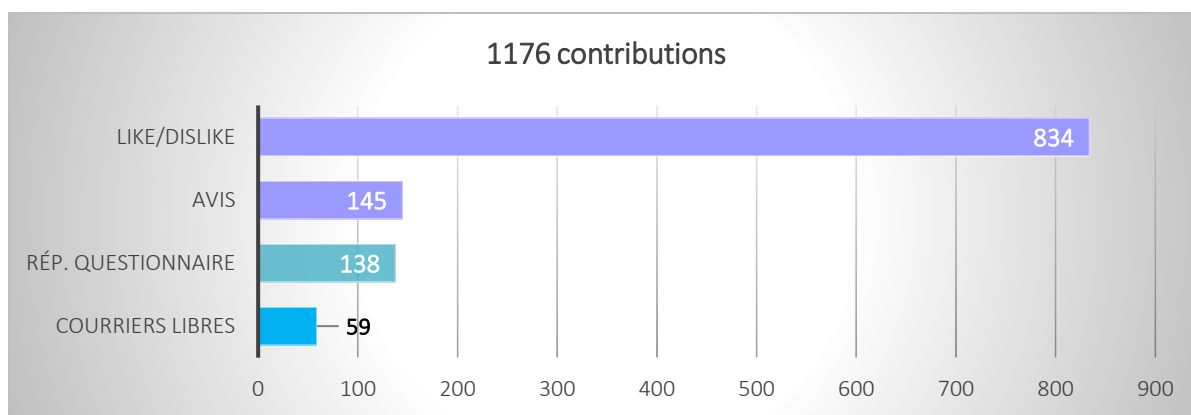


Figure 1 : ensemble des contributions reçues par type, sur les volets Eau et Inondation confondus

À noter : **près de 75 % des contributions concernent le SDAGE** (voir détail page 11).

## Une forte adhésion

Les « like/dislike » décernés par les internautes dénotent **une très forte adhésion** au diagnostic et aux propositions, sur l'ensemble du champ de la consultation.

|         |     |        |
|---------|-----|--------|
| like    | 743 | 89,1 % |
| dislike | 91  | 10,9 % |

Tableau 2 : Adhésion générale au diagnostic et aux propositions

Cette proportion est équivalente pour le SDAGE :

|         |     |        |
|---------|-----|--------|
| like    | 486 | 88,5 % |
| dislike | 63  | 11,5 % |

Tableau 3 : Adhésion au diagnostic et aux propositions liés au SDAGE

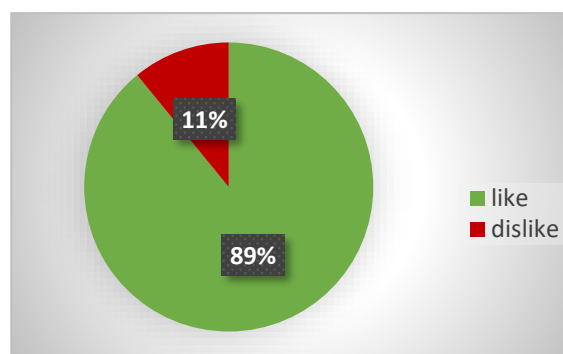


Figure 2 : Adhésion au diagnostic et propositions liés au SDAGE

Cette adhésion se retrouve exprimée en réponse à la question 1 : « *Le projet de plan de gestion des eaux vous semble-t-il adapté pour répondre aux enjeux identifiés liés à l'eau ?* »

**Plus des deux tiers des internautes (67 %)** estiment que le projet de plan de gestion est complètement ou assez adapté aux enjeux. Ce score est légèrement supérieur à celui obtenu sur la même question relative aux inondations (60 %).

**La problématique des moyens est posée par 53 % des internautes** qui estiment que les moyens alloués à la politique de l'eau sont insuffisants, d'autant que **65 % des internautes estiment que d'autres politiques publiques seraient à mobiliser.**

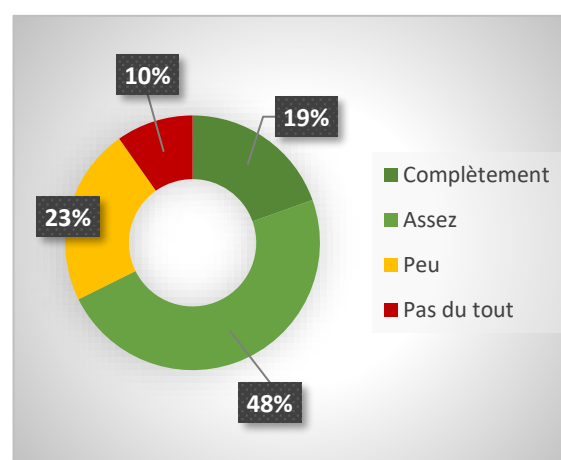


Figure 3 : Adhésion au projet de plan de gestion Eau

## Profil des internautes qui se sont prononcés

La population des 810 internautes qui se sont prononcés sur le site de consultation se caractérise par une prédominance des hommes (deux tiers des répondants) et, dans une moindre mesure, des personnes de plus de 50 ans (51 %).

Les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent un tiers de la population, suivis des retraités (22 %) et des employés (15 %). Les agriculteurs comptent seulement pour 9 % des internautes.

Les personnes vivant dans une ville de moins de 20 000 habitants représentent plus des trois quarts des internautes qui ont répondu (42 % pour les communes de moins de 2 000 habitants). Les communes rurales ou péri-urbaines sont donc bien représentées. L'ensemble des départements composant le bassin Rhin-Meuse sont représentés avec toutefois une participation bien supérieure pour la Meurthe et Moselle, la Moselle, le Bas-Rhin et le Haut-Rhin.

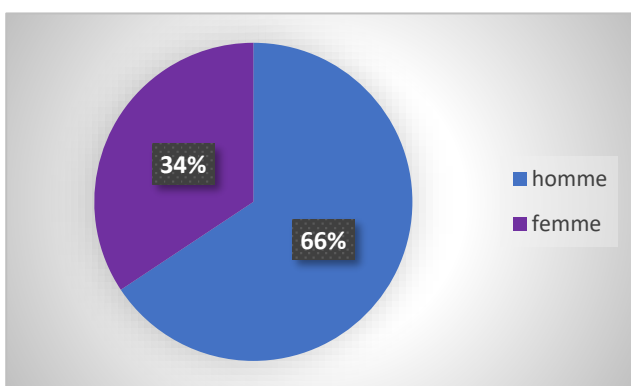


Figure 4 : répartition des internautes par âge

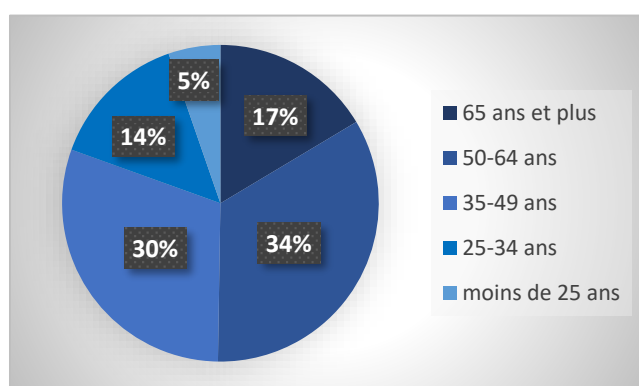


Figure 5 : répartition des internautes par genre

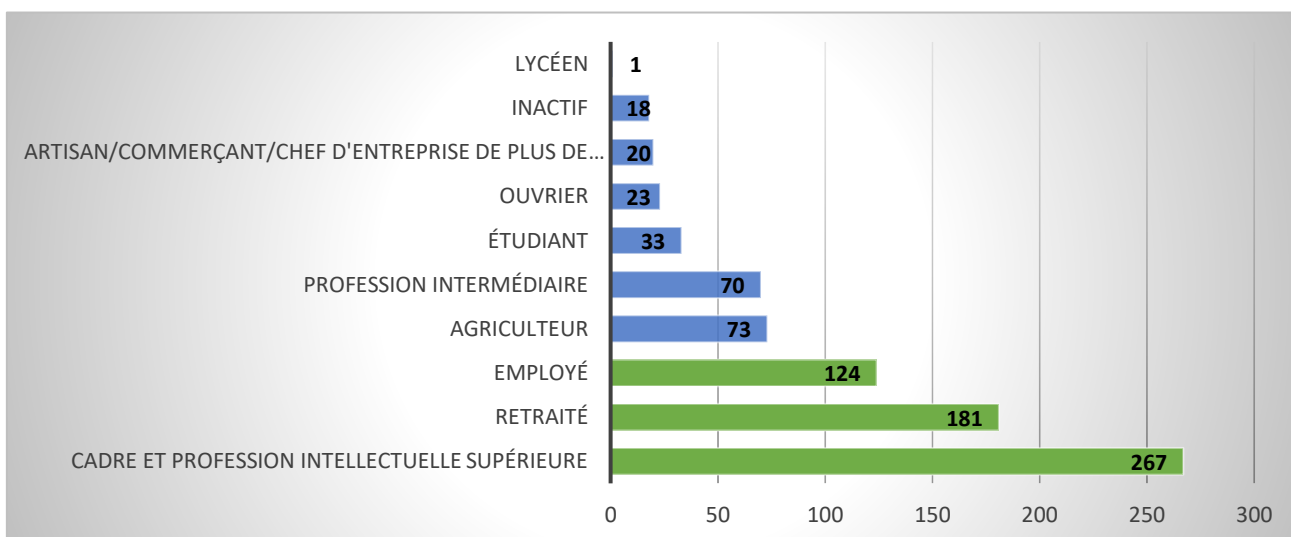


Figure 6 : répartition des internautes par CSP

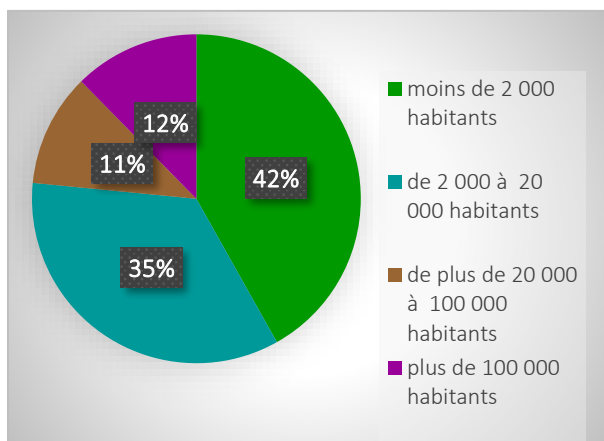


Figure 7 : répartition des internautes par taille de communes

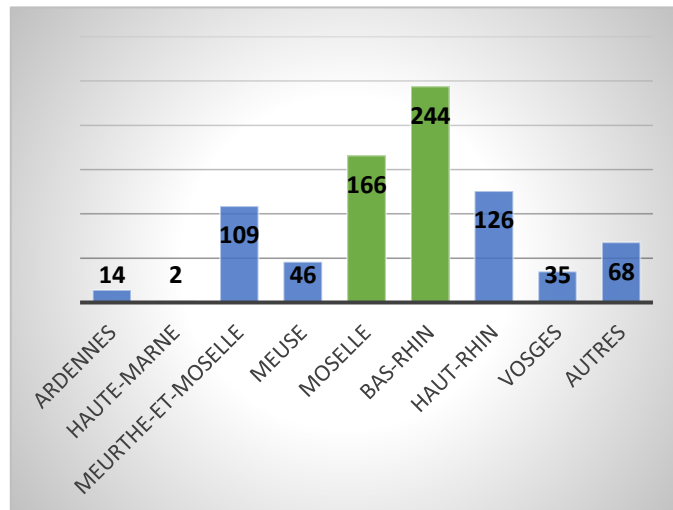


Figure 8 : répartition des internautes par département

## PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

### Généralités

Le nombre global de contributions (1 176 sur l'ensemble de la consultation Eau et Inondation) dénote une **participation modérée du grand public, en recul par rapport à la consultation menée en 2015** sur le bassin Rhin-Meuse qui faisait état de 1 993 répondants au questionnaire et 19 courriers libres.

Cette moindre implication du grand public peut être mise en relation avec plusieurs éléments de contexte : l'impact de la crise sanitaire qui n'a pas permis au tissu associatif de jouer son rôle de pédagogie et de mobilisation des citoyens ; la baisse de la mobilisation des citoyens constatée ces dernières années lors des sollicitations organisées par les institutions publiques (Cf. faible taux de participation aux élections en 2021).

Ce recul de la participation sur la consultation Eau et Inondation est constaté sur l'ensemble des bassins.

**La réception de 880 contributions sur les projets de SDAGE permet de conduire une analyse statistiquement fiable et signifiante**, et donne la possibilité de réaliser quelques tris croisés.

**Les contributions aux SDAGE représentent 74,8 % de l'ensemble des contributions reçues**, principalement en raison du grand nombre de *like/dislike* sur les documents liés au SDAGE. À noter que les réponses au questionnaire ont porté à la fois sur les volets eau et inondation.

### Quelle est la nature des contributions ?

Les contributions reçues associent des réactions aux documents soumis (*like/dislike* et avis), les réponses au questionnaire et des courriers libres.

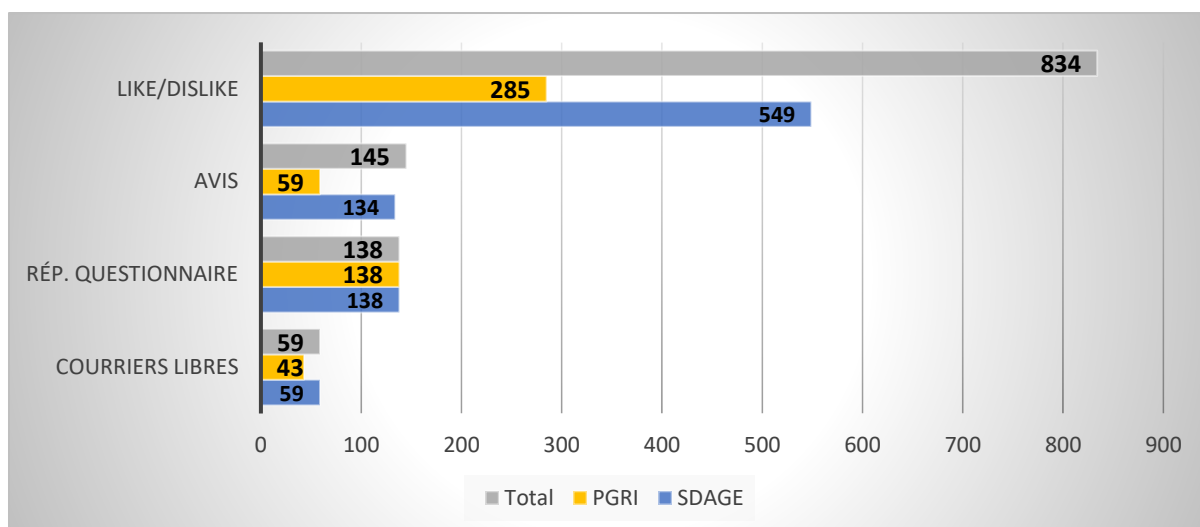


Figure 9 : répartition des contributions selon leur nature et les domaines de la consultation (SDAGE / PGRI)

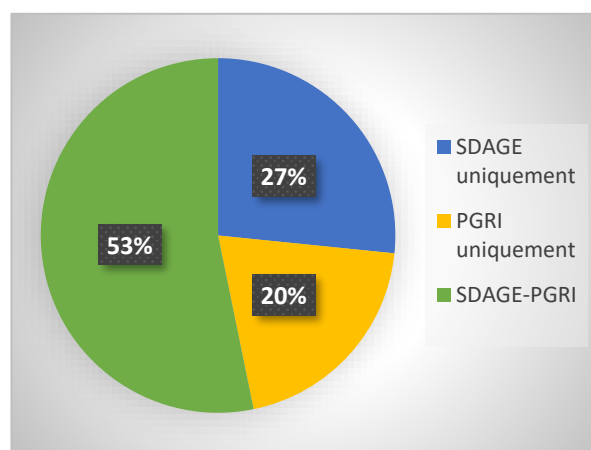
Remarque sur les chiffres de la figure 9 : les like/dislike portent soit sur le SDAGE, soit sur le PGRI. Le total général est donc bien la somme des chiffres SDAGE et PGRI. Pour les questionnaires, les réponses obtenues portent à la fois sur le SDAGE et le PGRI, d'où un total identique sur les volets Eau et Inondation. Pour les avis reçus sur la plateforme et les courriers libres, les totaux intègrent des réponses couvrant spécifiquement l'un des volets et des réponses portant sur les deux volets, d'où des totaux inférieurs à la somme des chiffres SDAGE et PGRI.

**Au total, concernant le volet Eau**, après consolidation des avis libres (134), des réponses au questionnaire en ligne (138) et des courriers des assemblées versés à la consultation du public (59), les **commentaires ainsi obtenus s'élèvent à 273**. Ces commentaires concernant les projets de SDAGE (seuls ou associés au PGRI), représentent 80 % de l'ensemble des commentaires reçus (342).

|                               |            |
|-------------------------------|------------|
| Commentaires SDAGE uniquement | 91         |
| Commentaires SDAGE-PGRI       | 182        |
| Commentaires PGRI uniquement  | 69         |
| <b>Total des commentaires</b> | <b>342</b> |

Tableau 4 : répartition des commentaires selon les volets Eau / Inondation

Figure 10 : répartition des commentaires



## Quelles sont les thématiques mobilisatrices ?

Comme vu précédemment, **le volet Eau est un peu plus mobilisateur que celui lié aux inondations**.

Les réactions aux documents soumis à la consultation (*like/dislike* et avis) ont principalement porté sur le **diagnostic** (74 % des réactions), plus que sur les propositions d'action qui ne représentent que 26 % des réactions sur le volet SDAGE.

Comme dans tous les sondages actuels, **la thématique du changement climatique reste nettement au cœur des préoccupations du public** en représentant le 1<sup>er</sup> score, loin devant la naturalité des rivières. La thématique des polluants a été moins mobilisatrice, arrivant en 3<sup>e</sup> position. L'ordre des pages est susceptible d'avoir une influence sur ces scores, mais le nombre de réactions sur les inondations (assez constant quel que soit l'ordre) montre que l'ordre des pages ne peut être sur le seul facteur explicatif. **Le changement climatique est donc une thématique particulièrement mobilisatrice pour l'eau.**

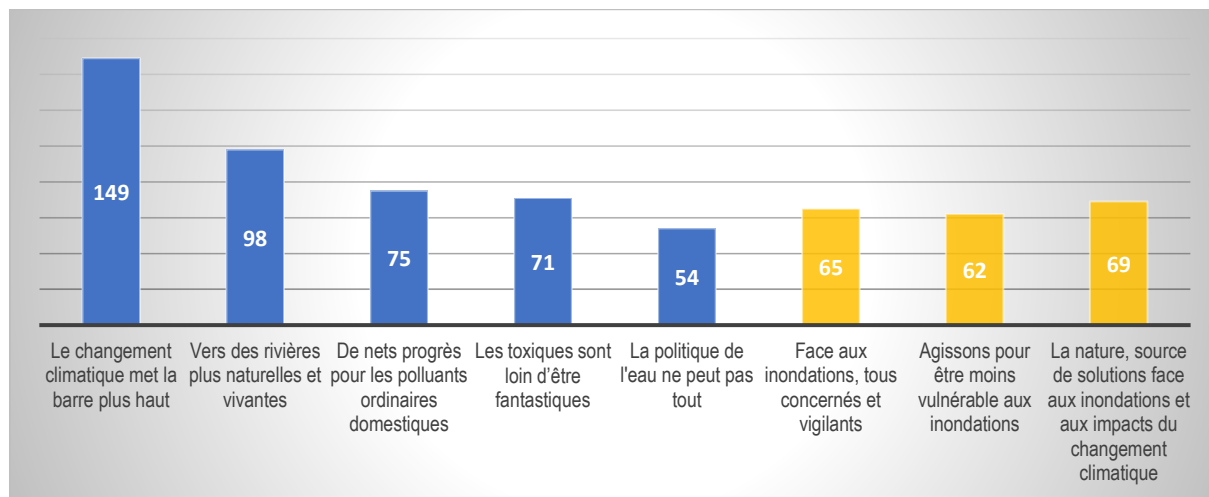


Figure 11 : diagnostic - nombre de réactions par thématique (données SDAGE en bleu)

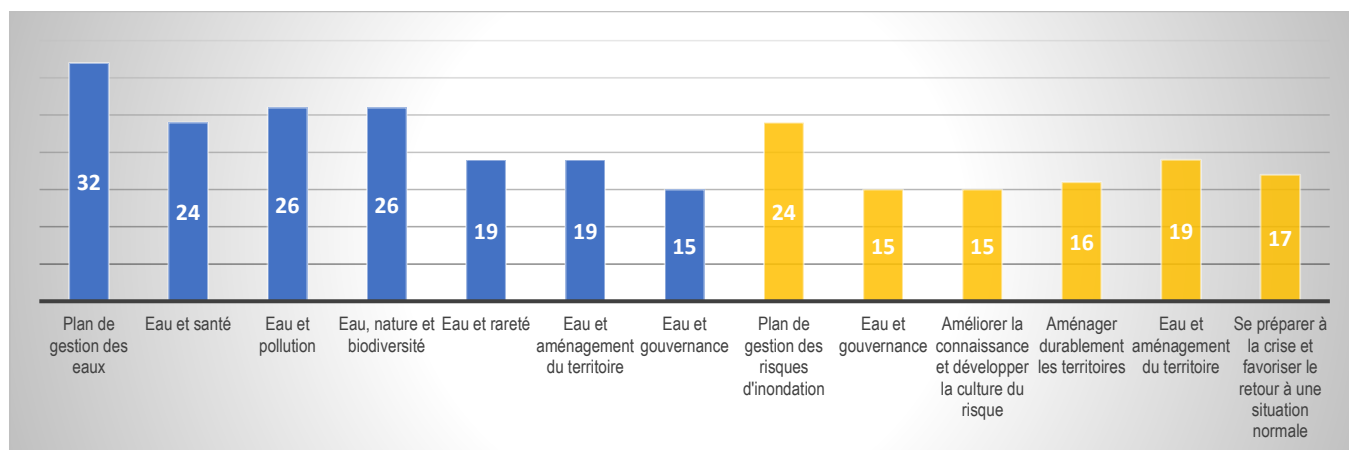


Figure 12 : propositions - nombre de réactions par thématique (données SDAGE en bleu)

Pour « ce qui est proposé », aucune thématique n'apparaît comme étant significativement plus mobilisatrice que les autres : la répartition du nombre d'avis est assez équilibrée.

L'exploitation des commentaires libres en complément du questionnaire permet d'identifier les principaux champs d'action qui spontanément amènent le public à s'exprimer.

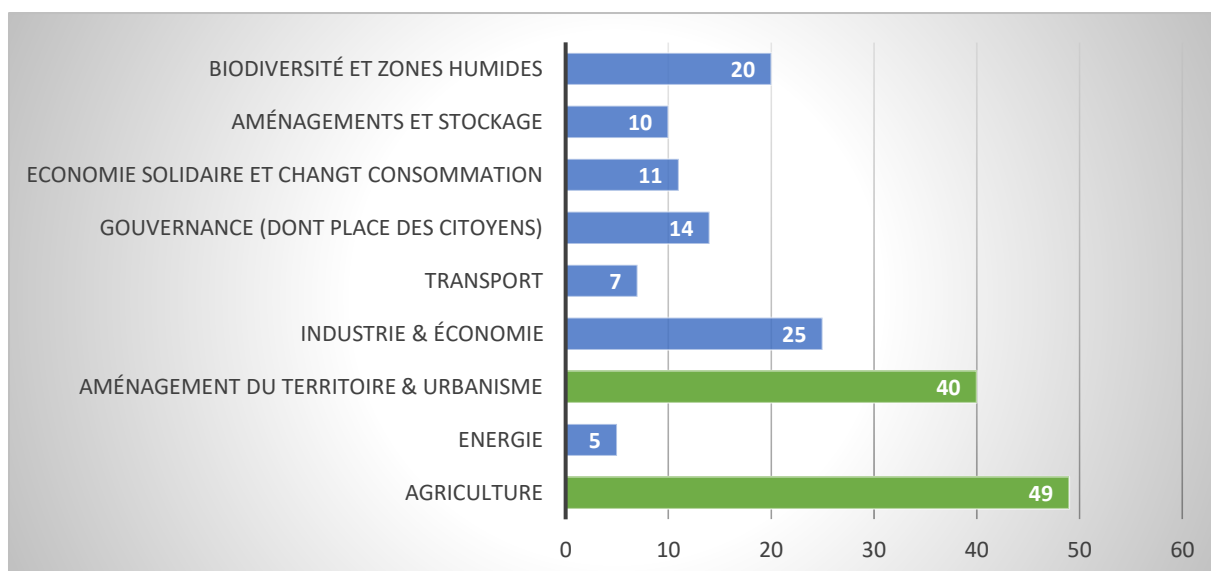


Figure 13 : champs d'action préconisés (les données sont la compilation des réponses aux questions 4 et 5 : 4 - Pensez-vous que d'autres politiques publiques devraient mieux intégrer ces enjeux liés à l'eau et aux inondations ? Si oui, lesquelles ? ; 5 - Avez-vous d'autres suggestions pour compléter ces propositions ? Données relatives au SDAGE

Le public identifie principalement deux champs d'action majeurs concernant l'eau : **l'agriculture** (évolution des pratiques agricoles, réduction/suppression des pesticides) et **l'urbanisme** au sens large (artificialisation des sols, « bétonisation »...). L'industrie et l'économie (réduction des rejets polluants, modèle économique...) sont moins fréquemment pointés du doigt, de même que les actions en faveur de la biodiversité et des zones humides. La dégradation de la biodiversité est en effet fréquemment vue comme une conséquence de l'urbanisation et des pratiques agricoles. Il faut d'ailleurs noter que l'agriculture et l'urbanisme sont régulièrement associés dans les commentaires comme causes générant les problèmes sur l'eau au sens large (eau et inondation).

La gouvernance, domaine plus rarement préempté par le public, est abordée à la fois sous l'angle d'une meilleure intégration du local (« *D'après moi, vous devriez faire un peu plus confiance aux acteurs locaux, leur apporter votre appui et demander leur avis avant de vous engager* ») et de la nécessité de renforcer la place du citoyen. Les fédérations de pêche et des kayakistes ont également manifesté leur souhait d'être mieux associés au quotidien et d'avoir une place reconnue.

Sélection de verbatim issus des commentaires libres :

| Champs d'action  | Exemples de propositions d'action  |
|--|--|
| Agir en faveur de la biodiversité et zones humides             | <p>« Une interdiction plus formelle pour certains projets de construire sur une zone humide devrait être intégrée au SDAGE si l'on souhaite réellement les préserver. »</p> <p>« Favoriser le ré-ensauvagement des berges et rivières, ne plus autoriser de construction en zones inondables. »</p>  |
| Repenser la ville et réduire les pressions liées à l'urbanisme | <p>« Revoir les règles d'urbanisme, pour protéger les espaces agricoles et naturels de la bétonisation des espaces »</p> <p>« Réhabiliter les cœurs de village plutôt que d'artificialiser de nouveaux espaces »</p> <p>« Les villes continuent de bétonner et de s'agrandir ; il est temps qu'une politique d'urbanisation soit plus respectueuse de la biodiversité et de l'écoulement des eaux. »</p> |

|  |   |
|--|---|
| Faire évoluer les pratiques agricoles    | « La clé est le sol, il faut améliorer la capacité de rétention en eau du sol, favoriser l'infiltration des eaux dans le sol, ceci en augmentant la réserve utile du sol grâce à un sol vivant, riche en matière organique carbonée (qui permet de stocker le carbone) et en remettant les arbres et les haies au centre de l'agroécosystème et en préservant les prairies permanentes. Il faut aussi, choisir les cultures adaptées en fonction des ressources en eau disponibles sans irrigation, sans créer des énormes retenues collinaires qui déséquilibrent les cours d'eau et les bassins versants. » |
| Réduire les pollutions                   | « Il faut que des sanctions soient prises contre tous ceux, qui polluent et que c'est avéré. »<br>« La mauvaise gestion des micros stations d'épuration »   |
| Stocker l'eau pour mieux la redistribuer | « Il faut absolument créer des retenues d'eau pour garder l'eau l'hiver afin qu'elle soit disponible l'été quand elle manque »<br>« Créer des polders réservés d'eau alimentée en saison hivernale et qui serviraient à pallier les besoins de l'agriculteur et au transport fluvial quand on en aurait besoin. Faire des réserves partout là où c'est possible. »<br>« Arrêtons de supprimer les seuils de nos rivières qui permettent de conserver l'eau en période d'étiage. »   |
| Revoir les usages                        | « Éviter d'utiliser l'eau potable pour des taches qui le nécessitent »  |
| Communiquer / sensibiliser               | « Mener des campagnes de sensibilisation (cycle de l'eau, impact des produits phytosanitaires, rôle des haies...) »   |

Un commentaire résume à lui seul l'air du temps :

« D'autres politiques publiques doivent être menées :

- dans le domaine de l'urbanisation (avec des contraintes écologiques plus fortes)
- dans le domaine de l'agriculture (avec une incitation à la reconversion vers des modèles de production plus respectueux de l'environnement) : lutte contre les pesticides et engrais chimiques, promotion de nouvelles techniques plus éco-responsables... Avec une nouvelle PAC de l'UE davantage engagée dans cette voie !
- dans le domaine des transports, etc.

## Quelles sont les positions exprimées ?

UNE ADHÉSION GÉNÉRALISÉE A L'ENSEMBLE DES ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC ET D'ACTION

**Le taux d'adhésion au diagnostic qui a permis d'élaborer les stratégies figurant aux projets de plan de gestion des eaux est très élevé, quelles que soient les thématiques.** Les écarts d'adhésion entre les différents domaines du diagnostic sont trop étroits pour permettre d'identifier de véritables distorsions selon les thématiques.

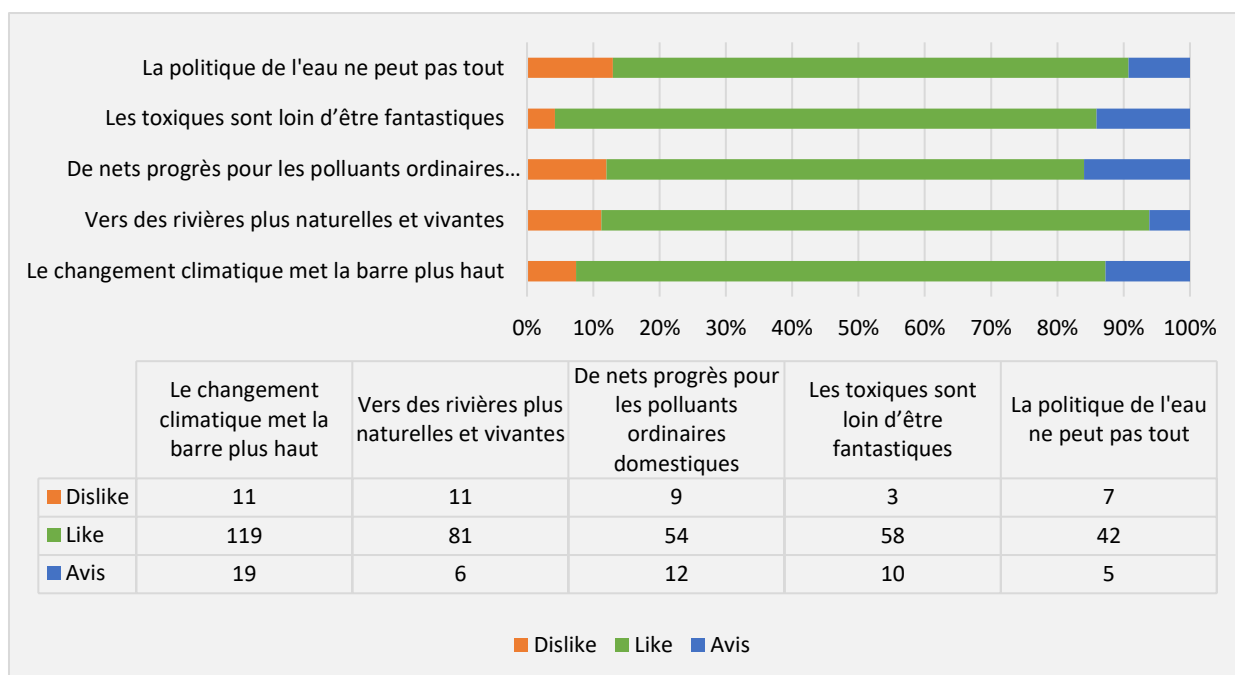


Figure 14: analyse des réactions au diagnostic portant sur l'eau

Cette même adhésion se retrouve sur les propositions, avec un très faible nombre de dislike. La taille des échantillons ne permet pas de faire des comparaisons entre les domaines d'intervention.

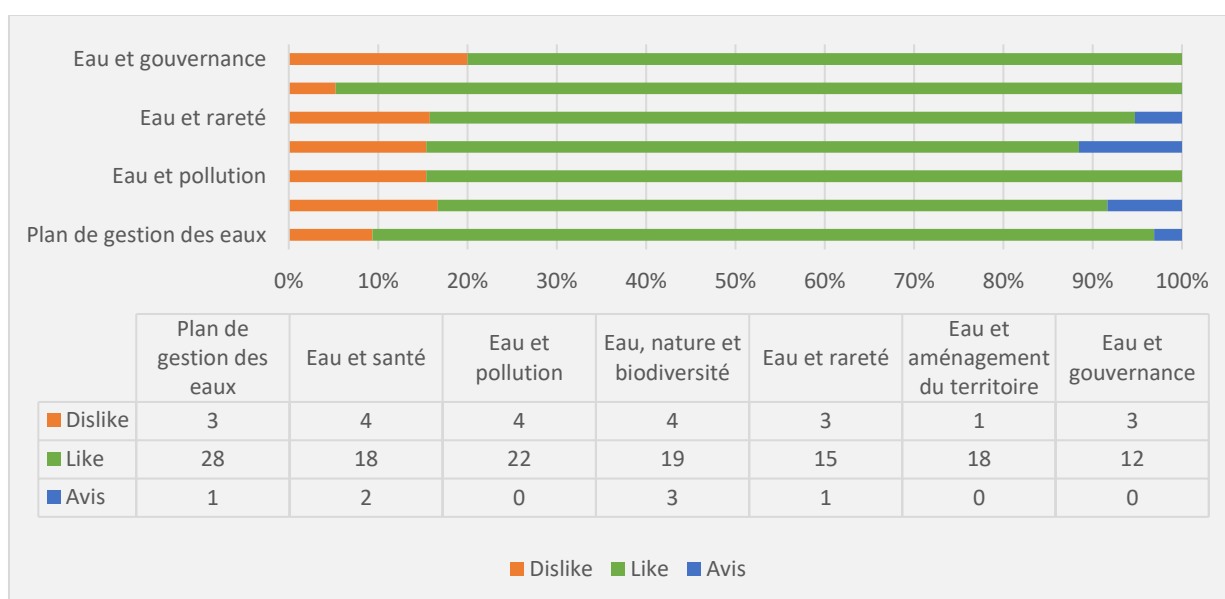


Figure 15 : analyse des réactions au plan de gestion des eaux

## UNE CONFIANCE PARTAGÉE

L'adhésion au diagnostic et aux propositions est élevée, quel que soit le profil des internautes qui se sont prononcés. Les tris croisés ci-dessous s'appliquent à l'ensemble des réponses reçues sur le site de consultation (SDAGE, SDAGE-PGRI, PGRI) afin de disposer des échantillons les plus larges. Mais compte tenu du poids prépondérant des réponses portant sur l'eau, les conclusions restent valables pour les projets de SDAGE.

Quelques profils affichent un niveau de réticence un peu plus élevé, mais toujours inférieur à 20 % : il s'agit des hommes (15 % de dislike, contre 3% pour les femmes), des 35-49 ans (18 % de dislike) ainsi que des



cadres et professions intellectuelles supérieures (17 %). À noter que la population des agriculteurs ne révèle pas un écart significatif, d'autant que l'analyse doit être particulièrement prudente sur un échantillon avoisinant 50 répondants.

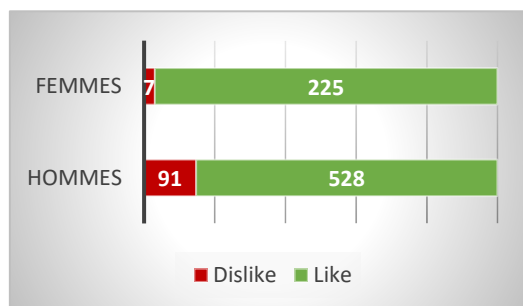


Figure 16 : influence du facteur "genre"

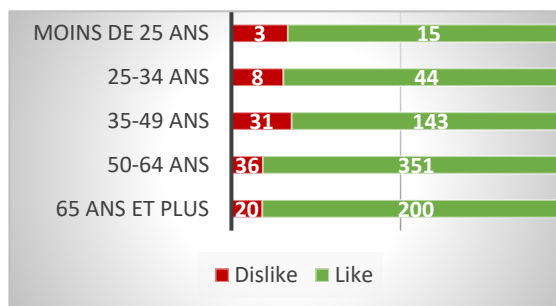


Figure 17 : influence du facteur âge

Non significatif  
(échantillon trop faible)

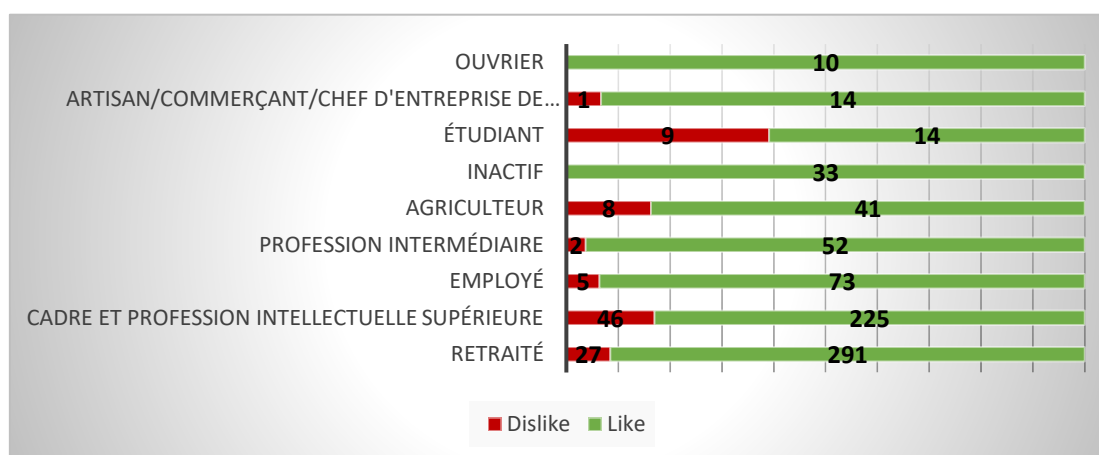


Figure 18 : influence du facteur catégorie socioprofessionnelle (CSP)

Non significatif  
(échantillon trop faible)

**Les facteurs de répartition géographique influencent les résultats obtenus.** La population rurale (communes de moins de 2 000 habitants) affiche une plus grande réticence : 17 % de *dislike*, à comparer avec les 8 % pour les répondants résidant dans une ville de plus de 100 000 habitants.

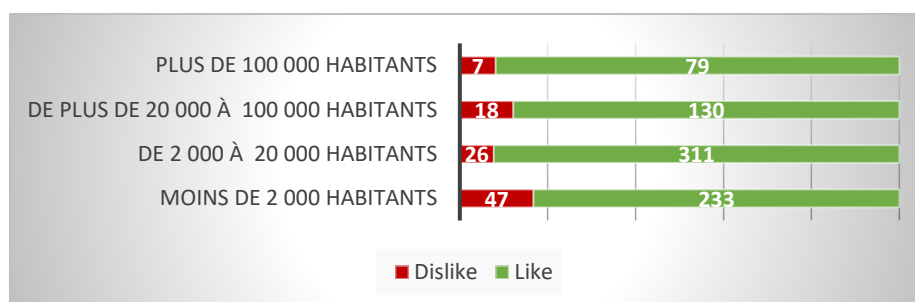


Figure 19 : influence du facteur lieu de résidence (taille de la commune)

## UN REGARD PLUS CRITIQUE SUR LA CAPACITÉ À ATTEINDRE LES OBJECTIFS

Les 138 questionnaires complétés corroborent ce niveau d'adhésion en venant le nuancer, les modalités de réponse aux 5 questions pouvant être plus réparties (complètement / assez / peu / pas du tout) et correspondant à une position moins impulsive qu'un clic du type *like* ou *dislike*.

**67 % des internautes estiment que le projet de plan de gestion des eaux est adapté aux enjeux liés à l'eau, et seuls 10 % affichent une opposition complète.**

Néanmoins, la **capacité de mise en œuvre est plus mise en doute par une majorité des répondants (53 %) :** seuls 13 % estiment les moyens proposés comme étant complètement adéquats pour atteindre les objectifs du plan de gestion des eaux, et 34 % assez adéquats. La position est encore plus marquée chez les sceptiques avec notamment 16 % qui estiment que ces moyens ne sont pas du tout adéquats. Les internautes penchent donc pour une mobilisation plus forte des moyens en faveur de l'eau. Cette position est d'ailleurs cohérente avec la proportion élevée de répondants qui, dans leurs commentaires libres, souhaitent aller plus loin dans les mesures en faveur de l'eau.

Ce décalage entre les objectifs et les moyens proposés, pointé du doigt par une majorité des internautes, peut s'expliquer en partie par le **souhait exprimé par 65 % des personnes de mobiliser d'autres politiques publiques** (contre seulement 15 % contre).

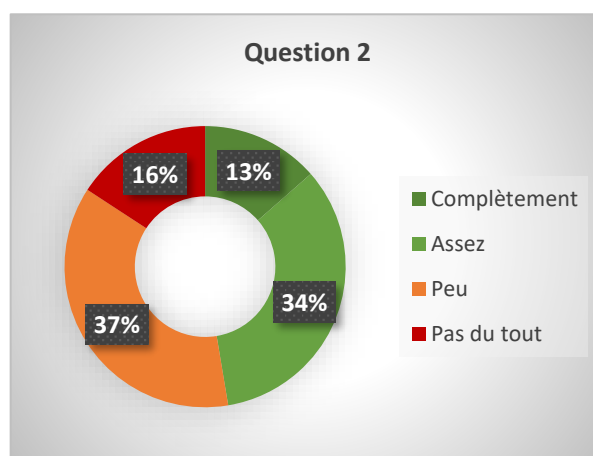
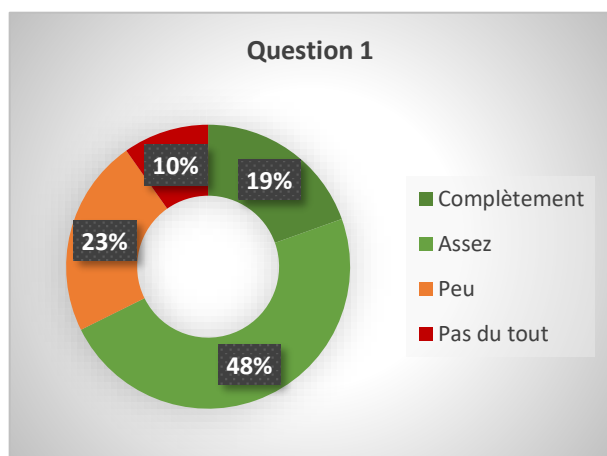


Figure 20 : question 1 - Le projet de plan de gestion des eaux vous semble-t-il adapté pour répondre aux enjeux identifiés liés à l'eau ?

Figure 21 : question 2 : Atteindre les objectifs du plan de gestion des eaux suppose de maintenir les dynamiques territoriales, les contraintes réglementaires et l'effort financier actuels. Les moyens proposés pour les atteindre vous semblent-ils adéquats ?

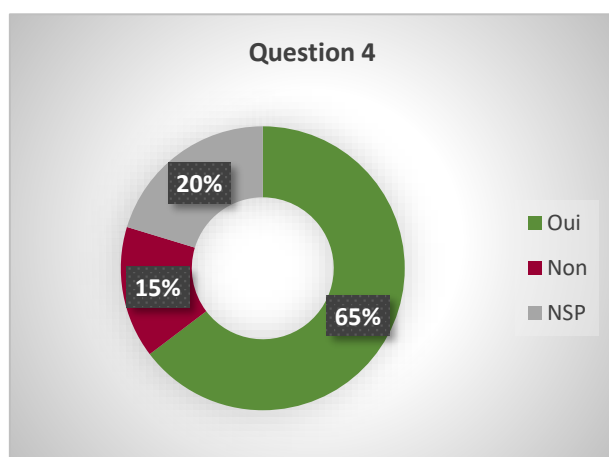


Figure 22 : question 4 - Pensez-vous que d'autres politiques publiques devraient mieux intégrer ces enjeux liés à l'eau et aux inondations ?

## DES COMMENTAIRES PASSIONNÉS

Remarque préalable : les commentaires libres ont été consolidés, quelle que soit leur source (avis, commentaires en réponse au questionnaire, courriers). Certains totaux dans l'analyse ci-dessous ne couvrent pas toutes les expressions reçues, certaines remarques ne pouvant pas être catégorisées avec les clés d'analyse adoptées.

Les commentaires (tous modes confondus) accordent une large place à l'eau : 273 sur les 342 reçus au total sur l'ensemble de la consultation Eau et Inondation.

Au-delà des constats partagés, voire complétés, notamment en matière de diagnostic, **la plus grande partie des commentaires correspondent à des propositions concrètes ou des requêtes** : 45 % des remarques correspondent à des idées laissées par les internautes pour avancer, faire mieux ou faire plus en faveur de l'eau... Seuls 10 % des commentaires représentent des remises en cause des politiques publiques menées jusqu'à présent, s'opposant aux principes et à la stratégie défendue par les agences de l'eau ou plus généralement l'action publique. Les remises en cause de la consultation sont marginales.

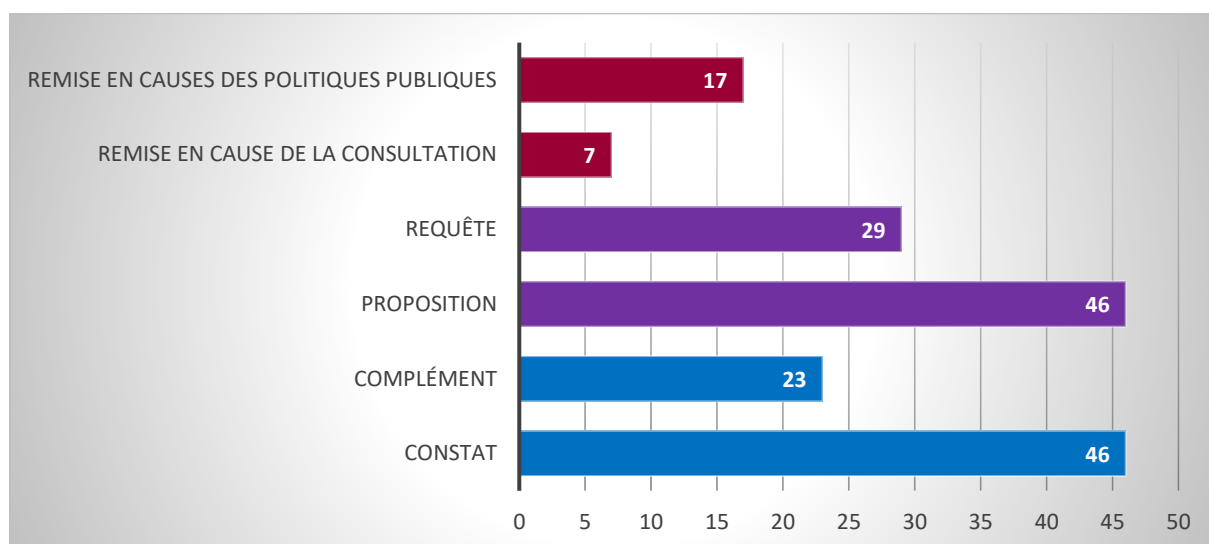


Figure 23 : nature des commentaires portant sur l'eau

Les expressions recueillies révèlent **un large panel d'apports, allant d'invectives ou exclamations** (positives ou négatives, enthousiastes ou agressives) **à des commentaires experts** dénotant une connaissance approfondie des phénomènes, des dispositifs ou de la réglementation, au moins pour partie. La proportion de commentaires experts reste faible sur la plateforme de consultation, la majorité d'entre eux étant issue des courriers reçus. **La plupart des commentaires relèvent d'une argumentation simple, exprimant des idées d'actions ou des convictions.**

De même, la tonalité des expressions révèle **une grande disparité des propos, même si la tonalité dominante est plutôt favorable aux projets de SDAGE (55 %) et les véritables oppositions restent plutôt marginales** en nombre :

- des positions plutôt favorables, pouvant appeler une vraie mobilisation de tous (33 %)
- le souhait d'aller plus loin (22 %)
- des réticences et doutes (23 %)
- des oppositions (15 %). À noter que ces oppositions sont à 62 % issues des courriers des assemblées versés à la consultation du public.
- certains commentaires n'exprimant pas une position sur le projet sont catégorisés en sans opinion.

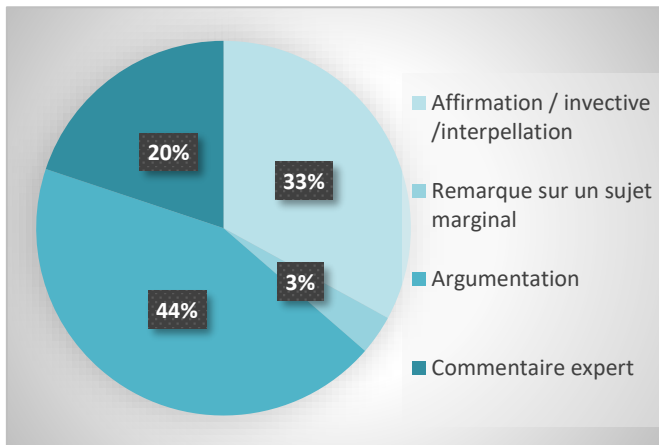


Figure 24 : registre des expressions reçues (données SDAGE)

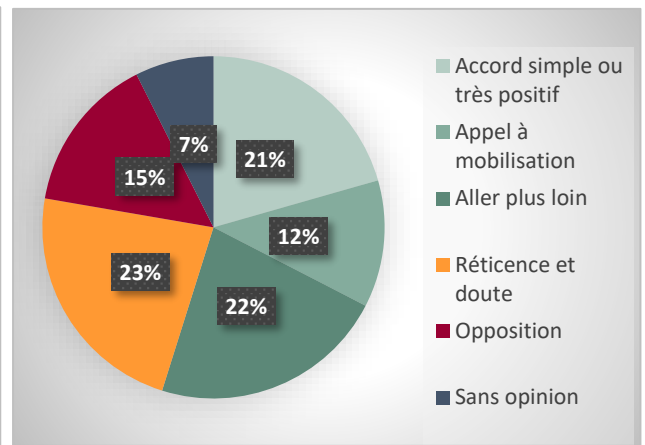


Figure 25 : tonalité des expressions (données SDAGE)

Les actions préconisées par les commentaires recueillis sur la plateforme de consultation relèvent pour 51 % du champ de la prévention, les actions correctives étant beaucoup moins citées spontanément. Cet aspect est un marqueur fort de la consultation et dénote une certaine évolution dans l'appropriation des messages développés par l'agence de l'eau et ses partenaires pour agir en amont sur les facteurs qui conditionnent la qualité et la disponibilité de l'eau. Parmi les actions préventives citées, figurent un large panel d'actions : préservation/restauration de la biodiversité et des zones humides, lutte contre l'artificialisation des sols, évolution des pratiques agricoles dont la suppression des pesticides, diminution des pollutions issues de l'industrie, évolution des modes de consommation.

Les actions incitatives les plus communément mentionnées concernent la nécessité d'inciter les pratiques agricoles vertueuses, d'associer les industriels...

Les expressions portant sur les obligations réglementaires concernent principalement la maîtrise de l'urbanisme et l'interdiction des pesticides.

Très peu de commentaires en dehors des courriers abordent les dispositifs de compensation.

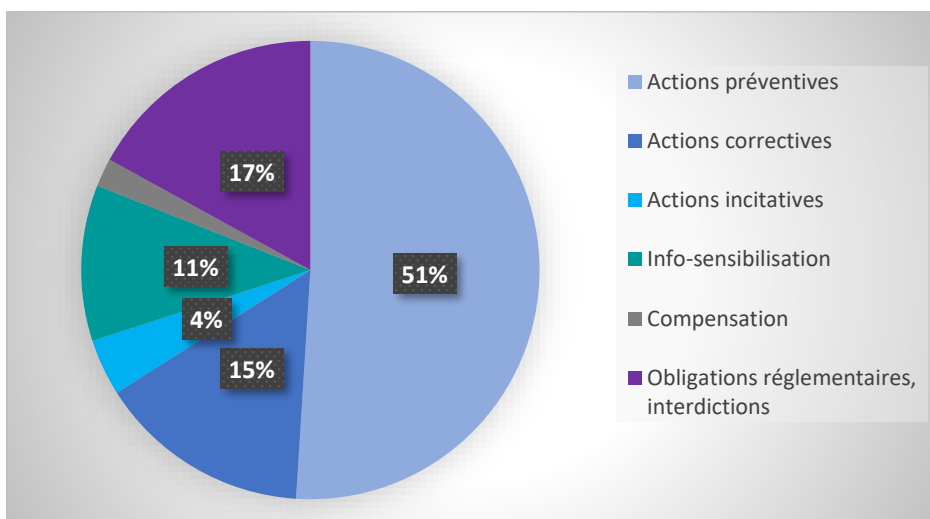


Figure 26 : nature des expressions reçues (données SDAGE)

## EN CONCLUSION

La consultation du public a recueilli 1 176 contributions dont 80 % portent sur les projets de SDAGE. Les contributions ne réagissent pas aux dispositions énoncées dans les documents (sauf pour quelques courriers des assemblées versés à la consultation du public) mais se positionnent sur l'importance de « faire vraiment » et sur les types d'intervention ou de solutions à mobiliser. En dehors des courriers reçus (issus d'associations ou parties prenantes), **les contributions relèvent du registre du spontané ou des convictions, exprimant le ressenti d'une urgence à agir ou à stopper les tendances constatées.**

### Une adhésion forte du public au projet

Au-delà d'un **quasi-consensus sur les projets de SDAGE via l'octroi de like/dislike** (89 % de *like* sur les constats et propositions liées aux SDAGE), les projets de plans de gestion sont considérés comme adaptés aux enjeux eau par 67 % d'entre eux. Cette adhésion est globale (tant sur le diagnostic que sur les propositions, toutes thématiques confondues) et quels que soient les profils des internautes (proportion de *dislike* inférieure à 20 % pour tous les profils).

### Un lien clairement établi entre changement climatique et eau

Le changement climatique est perçu à la fois comme un facteur aggravant et une raison d'agir : revoir les usages (notamment la consommation d'eau potable et l'irrigation), préserver le niveau des rivières, désimperméabiliser, renaturer... L'eau devient un levier d'action parmi un ensemble de politiques publiques qui doivent être revues, en parallèle d'un changement de comportements.

### Urbanisme : une préoccupation croissante

Que ce soit en réponse aux politiques à mobiliser pour répondre aux enjeux de l'eau ou de façon spontanée, le public pointe du doigt l'impact de **l'artificialisation des sols** et dénonce le « bétonnage », remettant en cause l'expansion urbaine, notamment en lien avec la construction de lotissements. A contrario, sont prônées des politiques d'urbanisation plus respectueuses de la biodiversité et de l'écoulement des eaux, mais aussi de réhabilitation urbaine économe en surfaces artificialisées (réhabilitation de logements existants, de cœurs de villes ou villages, de friches industrielles). Un certain nombre de voix s'élèvent pour appeler une meilleure application des textes ou une révision des règles d'urbanisme. **L'aspiration à un urbanisme maîtrisé et responsable (permettant de préserver les espaces naturels et agricoles) s'impose comme un marqueur fort de la consultation en 2021.**

### Évolution des usages : les pratiques agricoles au cœur des débats

Outre une meilleure utilisation de l'eau potable, ce sont surtout les pratiques agricoles qui font l'objet d'une attention forte du public, dans une logique d'apport de solutions : le public n'en est plus à seulement s'interroger sur l'origine des problèmes qualitatifs ou quantitatifs concernant la ressource en eau, mais propose des solutions concrètes pour faire évoluer les pratiques agricoles : capacité de rétention des sols, moyens d'optimiser l'utilisation d'intrants, systèmes de filtration, préservation des prairies permanentes...

### Quelques positions clivantes

Les pollutions continuent d'intéresser le grand public, en particulier en lien avec l'utilisation de pesticides. Mais des positions s'affrontent quand il s'agit d'identifier les principales sources de pollution à incriminer (agriculteurs, particuliers, industriels) et surtout d'appliquer le principe de pollueur/payeur.

Même constat sur la gestion de la ressource : les partisans d'aménagements destinés à stocker/retenir l'eau

(retenues d'eau, systèmes d'irrigation, barrages et autres seuils) s'opposent à ceux qui défendent des solutions plus fondées sur la nature, dont la préservation des continuités écologiques.

### Une exigence de cohérence et d'implication des acteurs locaux

Si 67 % des internautes estiment que le projet de plans de gestion des eaux est adapté aux enjeux, des doutes peuvent apparaître quand le public perçoit des décalages (décalages entre des investissements en faveur de la renaturation des milieux et la persistance de certaines pratiques, entre les préconisations de l'agence de l'eau dans le temps, entre les aides à l'industrie et la lutte contre les pesticides...). Dans tous les cas, les retours de la consultation militent pour une implication des acteurs locaux (y compris les usagers de l'eau tels que les pêcheurs et pratiquants de sports nautiques) et les citoyens.

## RÉSULTATS DÉTAILLÉS

Les possibilités de comparaison entre les consultations du public de 2015 et 2021 restent limitées dans la mesure où le questionnaire était très différent. Néanmoins quelques tendances peuvent être mises en évidence.

### Réponses obtenues

Le chiffre est en baisse en 2021 (1 176 contributions à comparer aux 1 393 répondants au questionnaire) sauf pour les courriers libres (59 en 2021 contre 19 en 2015), dans un contexte économique et social très différent. Le questionnaire avait été soumis en 2015 à la fois en papier (45 % des retours) et via internet (55 %).

### Profil des internautes

La répartition Homme/Femme est comparable à celle obtenue en 2015 si l'on prend uniquement les réponses alors obtenues via internet. La répartition par âge est également comparable à 2015. Les 3 catégories socio-professionnelles qui ont le plus répondu restent toujours les cadres, les retraités et les employés (avec néanmoins un score encore plus élevé pour les cadres en 2021).

La répartition géographique des internautes en 2021 est plus conforme à la réalité de la population qu'en 2015 : à l'époque, on avait eu une sur-représentation du département de Meurthe-et-Moselle et une sous-représentation des communes rurales (comparatif avec l'INSEE).

### Champs d'intervention

- **Les pratiques agricoles : un axe d'intervention mieux maîtrisé par les internautes en 2021**

La thématique était déjà présente en 2015, avec l'agriculture pointée du doigt comme source de pollution. Mais en 2021, les internautes se positionnent plutôt sur les solutions à mettre en œuvre : plantation de haies, couverts végétaux, gestion des sols, choix des cultures, types de pesticides (en veillant à ne pas remplacer le glyphosate par d'autres pesticides). On est donc passé d'un discours d'alerte concernant l'agriculture à un débat sur le « comment faire », ce qui tend à démontrer une progressive appropriation des messages défendus par l'agence de l'eau. Les controverses en 2021 portent plus sur qui doit payer l'amélioration de la qualité de l'eau, les agriculteurs estimant avoir déjà une contribution élevée.

- **L'urbanisme : une nouvelle conscience au sein du grand public**

La consultation de 2015 avait déjà recueilli des commentaires sur l'urbanisme, mais quasiment uniquement sous le prisme de la maîtrise des constructions en zone inondable. La grande nouveauté en 2021 tient à l'émergence de la thématique de **l'artificialisation des sols** qui est vécue comme l'une des principales causes des problèmes liés à l'eau, qu'il s'agisse de pollution ou d'inondation. Les internautes appellent à un frein de l'expansion urbaine et proposent des solutions principalement via la rénovation urbaine ou la valorisation des friches industrielles.

Plus que jamais, les réactions du public placent le changement climatique comme une raison d'agir vite, en portant l'action dans tous les domaines des politiques publiques.

## Classification des commentaires libres et verbatims des internautes

Les expressions libres déposées sur le site de consultation peuvent être classées selon plusieurs grands axes d'intervention qui sont fréquemment abordés, faisant parfois l'objet de débats contradictoires. Les commentaires issus du questionnaire sont en noir, les avis déposés en réponse au diagnostic et propositions sont en bleu.

Convaincus dans leur très large majorité qu'il convient d'agir, les internautes identifient un large spectre d'interventions potentielles :

- Préserver les milieux naturels
- Réduire les pressions liées à l'urbanisation et l'artificialisation des sols
- Faire évoluer les pratiques et les usages
- Réduire les sources de pollution
- Mieux gérer la ressource
- Améliorer la gouvernance
- Communiquer/sensibiliser

Certaines thématiques font plutôt consensus dans les expressions recueillies, en particulier en ce qui concerne l'urbanisation, quand d'autres entraînent des débats vifs entre internautes : si le principe du pollueur-payeur fait consensus, les avis divergent quand il s'agit de déterminer qui sont les véritables pollueurs ; des débats contradictoires portent sur les modèles à adopter en agriculture.

### Préserver les milieux naturels

#### **Agir en faveur de la nature**

« Le respect de la nature et de l'environnement, voilà ce qui manque. »

« (Il faut) accentuer le **reboisement** pour fixer les sols, bénéficier de la filtration et aussi, même si ce n'est pas dans les objectifs de l'agence, stocker le CO<sub>2</sub>. »

« Évolution de l'agriculture et de l'entretien des jardins et routes : objectif zéro phyto pour les particuliers et extrêmement réduit pour agriculteur, pose de haies, incitation forte à l'absence de travail des sols pour éviter le ruissellement (eau et produits qui polluent les rivières), réduction élevages, mise en place de fleurs et plantes ne nécessitant pas ou peu d'eau et produits phyto dans les villes. »

« (Encourager) les projets concernant le maintien de la **biodiversité** et, à défaut de la restauration des milieux abimés, la conservation des milieux aquatiques et zones humides encore préservés devrait être davantage développée. »

### Protéger les zones humides

« En tant qu'élu de la commune de Dettwiller, j'aimerais proposer de réhabiliter une zone humide pour lui donner toute sa splendeur pour sa biodiversité. »

« Il faudrait un renforcement de la **protection des zones humides** car aujourd'hui le SDAGE laisse la possibilité aux porteurs de projet de faire l'évaluation des fonctionnalités. ... C'est un peu trop facile de détruire aussi facilement les zones humides. **Une interdiction plus formelle pour certains projets de construire sur une zone humide devrait être intégrée au SDAGE** si l'on souhaite réellement les préserver. »

« **Les Zones Natura 2000 et zones Ramsar** devraient être mieux protégées. ... Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la convention Ramsar et particulièrement de la gestion des sites émanent de la non-obligation de l'État membre de gérer ces sites, ce qui fait qu'actuellement, certains sites d'importance internationale ne sont tout simplement pas gérés. Il n'y a pas de gestionnaires officiels. Cela entraîne des problèmes de maintien à long terme de ces milieux. »

« Favoriser le **ré-ensauvagement des berges et rivières**, ne plus autoriser de construction en zones inondables. »

« Là où cela est possible, **créons des zones de rétention**. L'hiver, ces zones se remplissent et ont un rôle tampon face aux inondations. Au printemps ces zones sont des zones très riches en termes de biodiversité. ... Par exemple dans la Woivre, il y a des paquets d'étangs asséchés et cultivés en céréales. Voilà des zones tampon faciles à remettre en eau... »

## Réduire les pressions liées à l'urbanisation et l'artificialisation des sols

### Le constat

« Depuis des décennies, on autorise et on réalise des surfaces urbaines importantes : création de **surfaces commerciales à gogo**. »

« Dans bon nombre de villages ardennais, **les trottoirs et talus** sont de plus en plus aménagés et bitumés, dégradant charme et particularités de ces villages, et artificialisant les sols, en contradiction avec les précédents plans. »

« Bon nombre d'élus locaux continuent de sacrifier terres agricoles, espaces naturels pour avoir SA **zone industrielle**, bien souvent sous-occupée »

### Renverser la tendance actuelle

« Freiner de façon forte l'urbanisation » ; « Ne plus bétonner à outrance (ruissellement) » ; « Éviter la bétonisation » ;

« Stop au bétonnage »

### Construire la ville sur la ville et valoriser le potentiel des friches

« Réhabiliter des **cœurs de village** plutôt que d'artificialiser de nouveaux espaces »

« Poursuite de politique d'urbanisation de la part de maires influents, en zones alluviales au détriment de la bonne expansion des eaux, des paysages et de l'harmonie architecturale locale : on ne favorise pas assez la restauration de l'habitat existant, particulièrement dans les centres anciens des petites et moyennes villes, au profit de l'extension de monotones **lotissements** ; on ne réutilise pas les friches industrielles. »

« Obliger les promoteurs à utiliser les zones abandonnées avant de détruire les zones de biodiversité »

### Végétaliser

« Accentuer les projets urbains de végétalisation dont les jardins participatifs collectifs, la plantation d'îlots verts. »

« Les villes continuent de bétonner et de s'agrandir. Il est temps qu'une politique d'urbanisation soit plus respectueuse de la biodiversité et de l'écoulement des eaux. »

### Mobiliser le levier du PLU/i



« **Revoir les règles d'urbanisme**, pour protéger les espaces agricoles et naturels de la bétonisation des espaces. »

« Agir au niveau du Plan d'occupation des sols, arrêter la spéculation immobilière sur les terres cultivables, repenser l'immobilier existant dans nos villes et nos villages. »

« Des mesures de "correction" sont aujourd'hui indispensables. Redonner aux cours d'eau un minimum d'espace de "liberté" est vital pour la ressource en eau, les milieux aquatiques et l'environnement au sens large. **Des textes existent (parfois perfectibles) mais ont du mal à être appliqués. Les SDAGE doivent devenir opposables aux PLUi** et les mesures compensatoires réelles. Les SRADET doivent mieux prendre en compte l'eau au sens large. »

## Revoir les pratiques et usages

### Faire évoluer les pratiques agricoles

#### Il est temps de vraiment agir !

« Les pratiques agricoles : avec les mélanges problématiques et des produits bien plus puissants, c'est plutôt un désastre total ! Ce n'est pas 5 m de bandes enherbées qui vont faire quelque chose. **Arrêtez de jouer aux apprentis sorciers avec vos mélanges qui sont le plus souvent prohibés !** Franchement l'agriculture a bien du mal à évoluer et l'entourage comme la chambre d'agriculture n'aide vraiment pas dans ce constat ! À part dire « faut remettre des prairies », mais pour en faire quoi !

« Illustration vécue de façon permanente dans un petit village rural : non-respect des distances de traitement phytosanitaire le long des fossés et ruisseaux ; creusement annuel de nettoyage des lits de ces cours d'eaux interdisant ou supprimant toute vie liée au milieu aquatique ; élimination systématique de toute plante autre que graminées le long des berges ; suppression des haies ou leur taille drastique en tous milieux. Qu'est-il possible de faire pour **ne pas seulement faire semblant de rendre les rivières plus naturelles et vivantes ?** Bien entendu continuer à agir avec conviction, mais urgemment **obliger de respecter les textes existants et agir localement au plus près des intervenants directs pour l'utilisation de méthodes respectueuses du vivant.** »

« Les irrigations agricoles devront mieux préserver la ressource en eau et une modification des pratiques culturales est nécessaires. L'année dernière j'ai constaté de nombreux travaux de drainage de parcelles (dont certaines en herbes qui depuis ont été labourées et livrées aux "grandes cultures"). Il est temps de vraiment changer ces pratiques d'un autre temps, alors que les exploitants sont rémunérés pour les actions environnementales. »

Depuis de nombreuses années, les haies ont été arrachées, les parcelles remembrées et les cultures de céréales ont remplacé les prairies. Des écoulements de boue, érosion des sols et pollutions impactent les territoires ruraux, et le développement des méthaniseurs aggrave la situation avec des cultures dédiées à la place des prairies. Le bétonnage urbain et le drainage des champs (subventionné) ont contribué à l'aggravation des crues et des sécheresses. **Il est urgent de replanter des arbres et de veiller à la biodiversité en laissant des bandes sans traitement chimique le long des cours d'eau.**

#### Des solutions existent....

« Pour faire face à l'urgence climatique et aux périodes de sécheresse, **la clé est le sol**. Il faut améliorer la capacité de rétention en eau du sol, il faut favoriser l'infiltration des eaux dans le sol, ceci en augmentant la réserve utile du sol grâce à un sol vivant, riche en matière organique carbonée (qui permet de stocker le carbone) et **en remettant les arbres et les haies au centre de l'agroécosystème et en préservant les prairies permanentes**. Il faut aussi, **choisir les cultures en fonction des ressources en eau** disponibles sans irrigation, sans créer d'énormes retenues collinaires qui déséquilibrent les cours d'eau et les bassins versants. »

« Revoir certaines pratiques agricoles (agriculture intensive néfaste), limiter les drainages qui empêchent le sol de jouer son rôle d'éponge naturelle, et qui accentuent les crues. »

« Ne plus supprimer de haies, contrôler les exploitations agricoles (pesticides et cultures maïs), protéger les zones humides. »

« Évolution de l'agriculture et de l'entretien des jardins et routes : objectif zéro phyto pour les particuliers et extrêmement réduit pour les agriculteurs, pose de haies, incitation forte à l'absence de travail des sols pour éviter le ruissellement, réduction des élevages, mise en place de fleurs et plantes ne nécessitant pas ou peu d'eau et produits phyto dans les villes. »

Oui à **l'agriculture de conservation** qui stocke le carbone et protège la biodiversité, tout en nourrissant la planète. Stop à l'exploitation non raisonnée et à l'agriculture BIO qui détruit la vie du sol et qui est très peu productive. Il faut trois fois plus de surface pour la même production, ce qui réduit les espaces pour la forêt et d'autres espèces très utiles. »

« L'agriculture de conservation : oui, mais **sans glyphosate** ! »

« Les coulées de boues sont d'abord dues à de mauvaises pratiques agricoles. Si les champs étaient entourés de **bocage** comme à l'époque, il y aurait moins de glissement de terrain. La **bétonisation** est également la grande responsable... tout n'est pas dû au réchauffement climatique qui est certes catastrophique. »

« La qualité de l'eau s'améliore en France. 80% des cours d'eau en France ont une qualité satisfaisante (<25 mg/L). Mais 25% des eaux souterraines ont une qualité à surveiller (>40 mg/L) pour l'environnement. L'objectif est de préserver la qualité de l'eau avec les nitrates d'origine agricole, et aussi sur la qualité de l'air.

**Les solutions en Agriculture**, continuer à : apporter le nitrate (engrais) aux meilleurs moments (hors pluies) ; apporter le nitrate aux plus justes quantités ; planter des couverts végétaux en période hivernale ; planter des bandes enherbées au bord des cours d'eau ; adapter les mesures aux régions et au dérèglement climatique ; innover dans les techniques (agronomie, drones pour moduler les doses ...). L'azote est indispensable aux cultures agricoles pour pousser et nous nourrir. »

« **Les pratiques agricoles se sont fortement améliorées**, avec notamment l'obligation pour les Agriculteurs de mettre en place des bandes enherbées le long de tous les cours d'eau en France, et les doses maximales de produits à respecter réglementairement, ainsi que la suppression de beaucoup de pesticides. Les résidus de pesticides et de nitrates dans l'eau sont des plus réduites. **L'amélioration des pratiques agricoles doit continuer**, en encourageant directement les Agriculteurs à ses pratiques vertueuses. Les **systèmes de filtration** doivent également évoluer pour encore mieux filtrer et protéger les eaux, notamment des résidus d'antibiotiques. »

« **La mise en place de couverts végétaux** immédiatement après la récolte des céréales permet d'atténuer la pollution des nappes souterraines par le captage des résidus d'azote par exemple. Les couverts végétaux contribuent à réduire les problèmes de ruissellement, améliorent la qualité des sols, se substituent aux traitements phytosanitaires pour maintenir la propreté des parcelles et j'en passe. »

### Inciter et encourager

« Il convient d'encourager le maintien et la reconquête des herbages permanents. »

« Accompagnements incitatifs durables à la conversion des agriculteurs et vignerons à des modes de cultures respectueux des sols et des consommateurs. »

### Réduire / modifier la consommation d'eau potable

« Éviter d'utiliser l'eau potable pour des tâches qui ne le nécessitent pas. »

« Bien sûr nous savons et imaginons l'avenir difficile qui se présente avec la raréfaction de l'eau potable. Si les préfetures, les mairies, les communautés urbaines donnaient **l'exemple**, ce serait un premier pas. »

« Consommation d'eau potable : c'est à chacun de faire les **gestes** nécessaires. »

« Il faut former et informer tout le monde sans exception, et **développer l'anti-gaspillage d'eau potable** : cesser la construction de piscines privées, fermer les lavages auto, cesser l'irrigation à l'eau potable des cultures intensives (maïs notamment), cesser l'arrosage/nettoyage à l'eau potable des rues des grandes agglomérations, collecter très largement les eaux de pluie... »

### Prendre en compte les usages de loisir

« Prendre en compte dans l'orientation T3O3.2.2 les sports et loisirs nautiques, concernés par les ouvrages transversaux en rivière, tant en termes de continuité nautique que de sûreté de la navigation. Cette prise en compte doit intervenir dès les études préliminaires concernant ces ouvrages, se traduire par la mise en œuvre des moyens d'information, de signalisation et de sécurisation de leur franchissement. »

« Canicule prolongée et sécheresse, la ville surchauffée a besoin d'être nettoyée, rafraîchie et apaisée. C'est précisément ce moment qui est retenu pour interdire les usages raisonnés de l'eau en ville et assécher fontaines et points d'eau. **Le confort des habitants n'est pas pris en compte**, ce qui peut aller jusqu'à des débordements dans les quartiers autour d'une bouche à incendie. Une réflexion doit être conduite pour **actualiser des textes types qui ne prennent pas en compte la donne nouvelle et les incidences sociales.** »

## Réduire les sources de pollution

### Comprendre et suivre les polluants

« **55 milliards par an payés par les citoyens européens** pour réparer les dégâts causés par la pollution des différents industriels »

« L'évolution de la situation des cours d'eau pour les polluants classiques ne montre **plus d'amélioration pour les 5 ou 6 dernières années**. On s'attend à une analyse diagnostic à partir de ce constat et à la proposition d'orientations correctives significatives, car les moyens mis en œuvre pour orienter les performances de l'assainissement classique sont toujours importants. »

« La question de la qualité des eaux souterraines est essentielle. Pour la nappe d'Alsace, trois inventaires ont été réalisés présentant un état qualitatif pour les années 1996–1997, 2002–2003 et 2009 ; soit à une fréquence de 6 ans. L'inventaire suivant devait porter sur l'année 2016, mais 5 ans après, les résultats et donc la cartographie ne sont toujours pas portés à la connaissance du public. Sur le site Internet du projet Ermes-Rhin cette synthèse est annoncée pour... 2018. S'agissant de données portant surtout sur des pollutions diffuses (nitrates, atrazine, phytosanitaires...), d'enjeux économiques significatifs, de montants de crédits publics vraiment importants, de travaux antérieurs préfacés par de grands élus, on pourrait tenir une interprétation politique des faits. Je m'en tiendrai à ceux-ci. Un historien des sciences pourra rappeler que dans une situation tout à fait similaire, en 1884, cela avait conduit à une évolution technologique importante et à la naissance d'une société qui devait marquer le développement de l'informatique 70 ans plus tard. Il y a donc une facette éclairante positive des choses. Mais peut-on en oublier l'aspect obscur et assez glauque ? »

« On connaît depuis longtemps la présence de virus et de particules virales dans les boues de STEP. Les technologies nouvelles ont permis d'en tirer parti positivement pour mettre en place un **outil opérationnel, synthétique et prédictif pour la gestion du Covid-19, à l'échelle des centres urbains et des agglomérations**, et auquel les Agences de l'Eau ont contribué. Tout indique en ce moment (résultats du 2/04) que cet outil devra être maintenu dans la durée. On peut proposer d'élargir le champ du suivi à d'autres problématiques de santé, qui ont des impacts sociaux et économiques forts. A titre d'exemple, les épidémies virales qui conduisent à des absentéismes significatifs et récurrents dans le système éducatif. Les effets positifs de cette **stratégie de prévention** peuvent être bien supérieurs aux dépenses engagées. »

### Réduire les pollutions des particuliers

« La vente "libre" de produits phytos dangereux aux particuliers n'est théoriquement plus possible. Dans les faits, il y a encore beaucoup **trop de magasins jardinerie qui ne sont pas conformes à la loi**. Il faudrait que l'Etat verbalise, peut-être avec pédagogie "appuyée" car le contexte économique de ces magasins n'est pas des plus favorables. »

### Réduire les pollutions d'origine industrielle

« Prendre en compte les enjeux liés à Stocamine. »

« Que pensez-vous du risque de pollution avec les déchets enfouis à **StocaMine** et la nappe phréatique qui passe au-dessus ? »

« Les perspectives sont peu joyeuses avec les 42 000 tonnes de déchets hautement toxiques de Stocamine, lorsque la partie soluble de ces derniers remontera sous l'effet des infiltrations sous pression d'eau pour venir contaminer notre nappe. »

« Il est impératif de développer la production de produits moins polluants, notamment les **phosphates** : lessives, savons, détergents, cosmétiques...Il faudrait réussir à filtrer les pollutions comme les antibiotiques. »

« Des **mesures plus contraignantes** visant les polluants chimiques et les abus d'exploitation (Vittel) doivent être prises. »

« Le **cuivre** est l'élément dominant dans les analyses. Il faut donc simplement interdire son utilisation si l'on applique la tendance écologiste actuelle. Si cette décision n'a pas été mise en place, il faut peut-être regarder par qui il est majoritairement utilisé. »

## Réduire les pollutions d'origine agricole : les pesticides

« Les pesticides coulent de sources en France et en plus de l'eau qui trinque, l'air à rejoint ce triste sort ! Un produit très dangereux et volatil utilisé en masse ces dernières années, le **prosulfocarbe** ! Ne sous-estimez pas cette bombe à retardement qui est encore bien plus problématique que le glyphosate ! Le constat s'amplifie avec un cocktail de molécules sur le marché. Il va falloir ouvrir les yeux car le mal est devant nous ! »

« **Comment l'ANSES a autorisé un désherbant aussi volatil, avec une utilisation toujours en hausse !** Ça ne se retrouve pas dans l'eau mais c'est l'air qui trinque avec des concentrations dépassant 100 fois les normes dans des stations en automne lors des épandages sur céréales ! Et ce n'est pas le vent ni les buses anti-dérives qui limitent la volatilisation car le sol est quasiment nu de végétation ! Faire mieux pour l'eau et **déplacer les problèmes vers l'air** ! Et beaucoup d'agri bio ont eu des productions perdues suite aux contaminations sans parler de tous les jardins privés qui reçoivent ce poison Comment des pesticides tels que le prosulfocarbe et le glyphosate peuvent être toujours plus utilisés ! Où il est le progrès ?

Le danger des nitrates est bien plus faible que celui des pesticides ! **Trop facile de mesurer les nitrates à côté des pesticides** où les molécules en cocktails sont une grosse bombe à retardement ! **Mettez en avant le danger des pesticides !** »

## Sanctionner et faire payer les pollueurs (quels pollueurs ?)

« Il faut que des sanctions soient prises contre tous ceux, qui polluent quand c'est avéré. »

« Les efforts de traitement des effluents sont réels et les résultats encourageants. Pour autant les impacts des micropolluants (et pour certains à des doses très faibles) commencent tout juste à être mieux appréhendés. En même temps, le cout de l'assainissement des eaux usées pèse très lourd dans la facture "eau potable" des particuliers. **Une meilleure répartition de ces coûts est nécessaire. Enfin la pollution liée aux pesticides liée aux pratiques agricoles intensives reste un vrai sujet A quand l'application du principe "pollueur payeur" dans ce domaine ?** »

« Le thème concerne les pollutions domestiques et non industrielles... Mais avant de s'attaquer à ces fameux pollueurs, il faut d'abord **balayer devant sa porte**. La concentration en phosphore dont parle l'article provient des **lessives** principalement. Or le phosphore est le facteur limitant au développement des algues dans les milieux aquatiques. Il serait donc bon de commencer à revoir la composition de nos produits ménagers (lessives). Combien de personnes lavent leur voiture avec autre chose que de l'eau. ? Les produits se retrouvent dans les caniveaux pour terminer dans les STEP. Je ne parle même pas du particulier qui effectue ses travaux de peinture et qui déverse le surplus et le white spirit directement dans les caniveaux... Il est donc primordial de sensibiliser les particuliers à cette problématique afin que ce genre de comportement cesse ! Enfin, concernant le principe de pollueur payeur. Tout à fait d'accord. Sauf que **les agriculteurs payent déjà...** Ils payent une taxe très importante, plus du quart du prix du produit phytos pour pollution, en plus du certiphyto, du contrôle technique du pulvé, etc. Bien sûr, ils doivent encore faire des efforts mais ils en font déjà beaucoup. Seul le consommateur, en payant plus cher la denrée agricole, permettra de diminuer l'utilisation des phytos. Pour finir, quid des entreprises non-agricoles, qui ont des droits à polluer ? Pour quelle contrepartie ? Posez-vous les bonnes questions ! »

« Concernant le pollueur payeur dans le domaine agricole : un agriculteur qui souhaite utiliser des produits de traitement a l'obligation de formation payante certiphyto, est ensuite contrôlé régulièrement (sanction aides PAC si défaut), a l'obligation de faire contrôler son matériel de pulvérisation (encore à ses frais même s'il ne l'utilise pas). En parallèle, des produits nocifs sont en vente libre aux particuliers, et les dosages réels d'utilisations sont en moyenne multipliés par 4 par rapport à la préconisation, et aucun contrôle, aucune sanction n'est prévue. Le volume de ces produits utilisés par les particuliers est énorme par rapport à la surface traitée. **C'est l'agriculture qui se voit la plupart du temps contrainte de récupérer les boues de station d'épuration des villes.** Qui est le pollueur, celui qui traite par la photosynthèse le carbone des villes par les prairies de légumineuses, celui qui ramasse la "merde" des stations d'épuration des villes, ou le consommateur qui traite tout et n'importe quoi à des dosages fantastiques sans la moindre inquiétude ? »

## Mieux gérer la ressource

### Stocker l'eau pour mieux la redistribuer et irriguer

« Stockage de l'eau en période de crues et restitutions en périodes sèches, soit par le soutien des débits de rivière, soit par l'irrigation. »

« Il faut absolument créer **des retenues d'eau pour garder l'eau l'hiver** afin qu'elle soit disponible l'été quand elle manque ». »

« Créer des polders, réservés d'eau alimentée en saison hivernale et qui serviraient à pallier les besoins de l'agriculteur et au transport fluvial quand on en aurait besoin. Faire des réserves partout là où c'est possible. »

« Il est urgent d'ouvrir les débats et des outils pour permettre **l'irrigation** en France (retenues d'eau, systèmes d'irrigation...). »

« Il faut ensuite lutter contre les inondations et sécheresses. Il faudrait créer, à des endroits stratégiques, des réservoirs (sorte d'aquifère artificielle) capables de retenir et stocker de grandes quantités d'eau lors de pluies exceptionnelles. Cette eau ainsi stockée éviterait les inondations et pourrait servir lors d'épisodes de sécheresse. »

« L'Espagne, numéro 1 dans la gestion de l'eau, a construit de nombreux barrages, nous on les détruit, étrange. »

« **De nombreux pays se sont adaptés depuis longtemps aux sécheresses avec des systèmes d'irrigation, pour assurer leur production agricole et alimentaire. La France est très en retard dans ce domaine de l'irrigation. Il est urgent d'étudier des solutions pour s'adapter : retenues d'eau pour l'Agriculture, systèmes d'irrigation etc.** »

### Préserver les seuils et l'hydroélectricité

« Les **barrages** présentent un intérêt pour lutter contre le changement climatique (gestion de la ressource en eau, soutien d'étiage, source d'énergie la moins carbonée...) qui est pourtant totalement nié par ce SDAGE. Le soutien de l'Etat au développement de l'hydroélectricité (loi Energie Climat 2020) et **l'intérêt de l'hydroélectricité dans la lutte contre le changement climatique doivent être retranscrits dans ce SDAGE.** »

« En période de sécheresse, la suppression des retenues d'eau est une absurdité. Combien de poissons morts à cause des cours d'eau asséchés en 2020 ? »

« Considérer le travail des anciens depuis un millénaire ! On marche sur la tête à casser les soi-disant obstacles construits depuis des siècles. Sans eau, pas de poissons. Pas de vie aquatique, plus d'êtres humains. »

« **Arrêtons de supprimer les seuils** de nos rivières qui permettent de conserver l'eau en période d'étiage. »

« Cette politique de gestion des cours d'eaux ne doit pas être dogmatique, et doit pouvoir en même temps préserver le riche **patrimoine des moulins**, qui pourrait par ailleurs être utilisé par la mise en place de turbines. »

« Reconstitution des retenues d'eau et restauration des retenues existantes. Ne pas faire avec les rivières ce qui s'est passé avec le bocage. Cessez sous le prétexte fallacieux de "continuité écologique" de démolir les ouvrages. »

### Revoir la gestion de l'eau potable

« La réglementation doit évoluer au sujet de la mainmise et sur/commercialisation de l'eau potable (ex : Nestlé à Vittel) pour que soit réellement prise en compte la protection de cette ressource et son accès à la population qui en dépend. »

« Nationaliser la gestion de l'eau, en redonner la responsabilité à chaque région. »

« Nous demandons que l'eau des sources soit réservée aux habitants et non aux industries. »

### Améliorer l'assainissement et le fonctionnement des ouvrages

« **Des rejets polluants proviennent de stations d'épuration qui ne fonctionnent pas correctement : celle de Doubs Pontarlier ne fonctionne pas par temps de pluie pour cause d'un réseau séparatif quasi inexistant sur cette ville. Cette station d'épuration**

reçoit énormément d'eau pluviale et sature immédiatement. J'habite une commune voisine qui possède un réseau séparatif presque neuf et une station d'épuration en cours de construction pour les habitations et une autre pour la fromagerie du village. Une pression incroyable est mise sur cette unité (fromagerie et communes) alors qu'elle rejette beaucoup moins de polluants que celle de la ville voisine (Pontarlier par temps de pluie). Faire faire mieux aux autres est apparemment beaucoup plus facile que de s'améliorer soit même. »

« Mauvaise gestion des micro-stations d'épuration »

« Remettre en état les réseaux d'eau pour limiter les pertes d'eau potable. »

« Prévoir 3 réseaux de rejets : un pluvial, un pour les eaux usées ménages et un réseau industriel.

« Je suis d'accord : pas du tout facile d'améliorer les performances de l'assainissement dans les bourgs et les villes. En particulier en temps de pluie, avec des flux plus ou moins mélangés (réseaux "historiques") qui parviennent à la station. Ce qui est nouveau, c'est la densification et l'imperméabilisation croissante de la zone urbaine. On ne veut plus consommer d'espace, mais cela a des incidences. »

## Être vigilant quant à la cohérence

« Agir en cohérence avec les efforts de renaturation des milieux : les assecs prolongés annulent une partie des efforts publics pour maintenir et développer la qualité des eaux. Il faut améliorer l'efficacité des usages privés de l'eau, cibler l'action sur les secteurs concernés (ce qui n'est pas si évident, car les puits très profonds, réalisés avec de gros moyens, peuvent être loin du cours d'eau), réaliser les contrôles nécessaires. »

« L'Agence de l'eau, a mené une politique confuse en demandant dans les années 90 aux communes du Pays Haut Mosellans de supprimer leurs stations d'épuration et de raccorder leurs réseaux dans la vallée et aujourd'hui en imposant des systèmes d'assainissements individuels pour chaque construction neuve. Parer au plus pressé, laisser les collectivités dans le brouillard, n'ont jamais été une preuve de compétence est de bonne gestion de l'eau. »

« Sur la commune de Rosières/Barbeche (25120), de nombreux travaux près du ruisseau qui se jette dans la Barbeche (qui se jette dans le Doubs) ont été réalisés : passerelles pour les vaches, barrières, terrassement, etc. Beaucoup d'argent public pour la sauvegarde des écrevisses à pattes blanches ; en contrepartie les agriculteurs vont pomper l'eau dans ce ruisseau avec des énormes cuves pour leur bétail et arrosage. Il faut vite agir et sévir pour arrêter de tels actes. »

## Communiquer /sensibiliser

« Il serait souhaitable de faire connaître au grand public le **fonctionnement du petit cycle de l'eau** : de la ressource jusqu'au rejet dans le milieu naturel. L'aventure de la goutte d'eau captée puis rejetée et racontée simplement permettrait un regard différent. Élargir la communication pourrait (devrait) être un objectif des agences de l'eau. »

« Afin d'impliquer... il faut continuer à communiquer, régulièrement, et de manière précise. »

« Mener des campagnes de **sensibilisation** (cycle de l'eau, impact des produits phytosanitaires, rôle des haies...). »

« Plus de communication dans les **médias** pour sensibiliser les populations afin que nos politiques entendent aussi cet aspect. »

## Améliorer la gouvernance

### Créer un grand ministère

« La création d'un ministère et d'une fonction publique rassemblant l'ensemble des métiers de l'eau est nécessaire pour faire face aux enjeux futurs. »

« La question de la gouvernance de la gestion l'eau se pose de par l'éclatement des services d'eau potable. Mettre en œuvre une politique de gestion patrimoniale des réseaux visant à réduire les pertes et à assurer l'état des infrastructures, nécessite

une régulation adaptée. Au regard des enjeux futurs, la création d'un ministère et d'une fonction publique de l'eau rassemblant l'ensemble des métiers de l'eau avec un vaste plan d'investissement dans le renouvellement des canalisations s'impose. »

« Trop de partenaires délitent et tuent l'efficacité d'un projet, d'une politique ... »

### Redonner sa place au citoyen

« Avoir un pouvoir de décision sur les projets des villes : en tant que citoyen nous ne sommes pas pris en compte ! »

(Nécessité d') « une politique citoyenne, nous ne sommes pas impliqués dans ces projets. Nos élus ne communiquent pas sur cette étude. »

« Les procédures antidémocratiques en vigueur font qu'à chaque aménagement faisant l'objet d'une enquête publique, il n'est jamais tenu compte des remarques émanant des particuliers ! »

« Que nos enfants et petits-enfants soient sollicités plus souvent et mettent un frein à nos comportements irresponsables. »

### Agir au niveau local avec tous les acteurs

« Surtout pas le gouvernement ou Bercy, mais **des personnes vivant dans les régions concernées** par la pollution et les inondations. »

« D'après moi, vous devriez **faire un peu plus confiance aux acteurs locaux, leur apporter votre appui et demander leur avis avant de vous engager**. Je cite en **exemple la Meurthe et ses affluents qui sont quasi-absents de votre plan**. »

« Il faut remettre autour de la table tous les acteurs de terrain (élus, **fédérations de pêches**, AAPPMA) et ceux qui ne jouent pas totalement le jeu (gestionnaires de barrage ou micros centrales, micros-stations, agriculteurs et éleveurs, entreprises) pour vraiment faire évoluer les choses dans le bon sens. Nos associations de pêche sont bien seules à se battre pour la défense de l'eau et de sa faune. »

« Certains maires et politiques abandonnent les **Association Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique** dans leurs combats au quotidien contre les pollutions autres que ceux visibles. Je crains bien que le combat soit perdu d'avance. Pour exemple : la Loue en Franche-Comté victime d'une pollution connue et répétée sans que justice soit faite par nos politiques. Quand on voit que les 3 900 associations locales de pêche et les 1.4 millions de pêcheurs d'eau douce ne sont pas assez écoutés ou sollicités dans des actions locales et que l'on fait passer l'intérêt financier avant la préservation de la faune ou de nos cours d'eau. »

« Les clubs de **kayak** proposent des nettoyages de rivière et des programmes pour sensibiliser les pratiquants à la protection de la faune et de la flore de nos rivières. Améliorer la navigation par force humaine en sortant plus rapidement les arbres couchés en travers qui entre autres forment un barrage qui limite l'écoulement de l'eau et accumule les débris. Les kayakistes sont aussi des maillons dans la prévention des pollutions en donnant l'alerte aux autorités. Ils contribuent également au lien entre les usagers des cours d'eau. »

« Prendre en compte dans les orientations et dispositions du thème 6 « eau et gouvernance » en élargissant les instances de concertation et de gouvernance, pour y **intégrer les acteurs locaux en charge des sports nautiques**, à l'échelon géographique pertinent. »

### Qui écouter ? quel modèle adopter ?

« Outre les objectifs de la DCE, les grands enjeux définis par les **Assises de l'eau** en 2018 doivent être défendus à travers les SDAGE. »

« Ces plans ressemblent davantage à une **liste de vœux pieux**. Certes, c'est ce qu'il faudrait faire mais comment le faire vraiment ? »

« Écouter les agriculteurs, producteurs d'énergie verte. »

« Retrouver le bon sens des paysans, pas celui des agriculteurs. »

« **Vous n'avez visiblement rien compris** aux pollutions d'origine agricole, ni à la biodiversité. Ce débat est totalement désuet par manque de compétences. »

« Le bio, au stade actuel des connaissances, est une mauvaise solution pour la santé et la planète. »

« Le gouvernement ou l'Europe aide les industries polluantes d'un côté. Il faudrait résoudre le problème à la source, comme interdire des pesticides définitivement ou interdire les coupes rases des forêts par l'industrie du bois ou les déserts agricoles pour réduire les eaux de ruissellement. »

« Trop de réglementations. La complexité conduit à donner le pouvoir à l'administration => Économie administrée »

« Mais qui montre l'exemple : les législateurs ? Les autorités ? Les populations à très grosse consommation (USA...) Non. Alors une enquête pourquoi ? Aboutir à une aberration comme la vignette crit'air ? Si les préfectures, les mairies, les communautés urbaines donnaient l'exemple ce serait un premier pas. »

« Ceci me paraît faisable même sans investissement ou coûts majeurs : en sommes-nous capables sans pour autant tomber dans des concepts tels l'éolien pour l'énergie renouvelable dont on sait qu'il est d'un intérêt économique et écologique très faible. »

## Tout est lié...

« Industries, agricultures, urbanisme et aménagement du territoire, transports, routes et rail. Tous les acteurs économiques, politiques doivent œuvrer pour sauvegarder la qualité des eaux pour l'avenir de l'humanité, nous ne sommes que des pions interdépendants dans cette grande chaîne. »

« D'autres politiques publiques doivent être menées :

- dans le domaine de l'urbanisation (avec des contraintes écologiques plus fortes)

- dans le domaine de l'agriculture (avec une incitation à la reconversion vers des modèles de production plus respectueux de l'environnement : lutte contre les pesticides et engrais chimiques, promotion de nouvelles techniques plus éco-responsables...

Avec une nouvelle PAC de l'UE davantage engagée dans cette voie !

-dans le domaine des transports, etc. »

« Une série de mesures concrètes s'impose pour freiner le changement climatique : lutter contre l'artificialisation des sols, revégétaliser en milieu urbain et en milieu rural (recréer des haies, des bosquets...), lutter contre les gaspillages d'énergie, les pollutions diverses et des transports énergivores (liées à la mondialisation) ... »

« Il n'y a pas de solutions miracles, **il faut revoir toute notre politique économique mondiale**, notre urbanisation et notre imperméabilisation des sols, nos aménagements fonciers, notre agriculture, notre façon de consommer, de transporter, de se déplacer, de voyager ! Le problème peut être réglé avec des changements de comportement ! »

## Remise en cause de la consultation

« Il est impossible d'envoyer les constats qui suivent, sans répondre aux questions. Or devant la complexité, voire le flou du résumé, il m'est impossible de me prononcer, et le questionnaire ne laisse pas ce choix. »

« Beaucoup de termes et d'abréviations non accessibles au commun des mortels. »

« Ce plan repose sur beaucoup de *blabla* et peu de concret. Vous proposez des objectifs sans en avoir mesuré la faisabilité. Les seules mesures concrètes que vous proposez sont issues de projets déjà en cours. »

« Interface écran non adaptée à mon téléphone »

## Autres



« Les **méthaniseurs** alimentés par du maïs et autres cultures dédiées provoquent des retournements de prairies au profit des grandes cultures, ce qui aggrave la pollution des rivières par les nitrates ! Les digestats chargés en azote aggravent la situation.

« Attention aux **profiteurs** que vous soutenez financièrement et qui ne veulent vraiment pas être moins dépendants des firmes de l'agrochimie ! Les chambres d'agriculture ne jouent pas le jeu et sont prises dans les enjeux des firmes et ceux de l'agence de l'eau ! Le choix est vite fait pour eux, mais votre chèque est toujours bienvenu dans la caisse des chambres d'agriculture.

« Le déclassement des ruisseaux en simples fossés entraîne de facto la disparition des bandes enherbées et le curage, voire le busage par les agriculteurs ! Quelle régression qui touche des milliers de km de ruisseaux en France : perte de biodiversité, aggravement des crues en aval. »

L'ensemble des réserves en eau des galeries des mines, représentent une ressource précieuse et donc convoitée. Son statut futur doit donc être précisé. Elle doit rester entre les mains du public et son exploitation doit se faire avec les collectivités locales de ces bassins. Les dégâts économiques et matériels causés à ces collectivités doivent être pris en compte. D'autre part, les mesures de protection de cette ressource et en particulier le traitement des eaux usées des communes doit pouvoir bénéficier d'aides spécifiques et non pas comme actuellement, interdire les constructions. »